EXAMENS D'ADMISSION AU GYMNASE

Session mai 2016

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
Direction générale de l'enseignement postobligatoire

EXAMENS D'ADMISSION AU GYMNASE

Session mai 2016

SOMMAIRE

3 Public concerné par les examens d'admission

3 Conditions pour une inscription

4 Ecoles et années accessibles par examens d'admission

8 Evaluation et règles d'admission

9 Condition particulière pour l'accès aux examens oraux

10 Résultats

10 Deuxième tentative

10 Admission dans un autre niveau que celui visé

11 Modalités pratiques

13 Après la réussite

16 Adresses utiles

19 Programme 1M

43 Programme 1C/1E

57 Programme 2M

99 Programme 2C/2E

Public concerné par les examens d'admission

L'entrée au gymnase, en Ecole de maturité, en Ecole de culture générale ou en Ecole et de commerce, est ouverte aux élèves porteurs d'un certificat ad hoc obtenu dans un établissement de la scolarité obligatoire.

Tout-e candidat-e qui ne provient pas d'une école publique ou qui n'est pas détenteur du bon certificat peut se présenter à des examens d'admission, sous certaines conditions énumérées ci-dessous, pour une entrée en 1re ou en 2e année de l'Ecole de maturité, de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce.

Les examens d'admission pour une entrée en 1re année de l'Ecole de culture générale sont aussi ouverts – aux mêmes conditions – aux élèves qui n'ont pas accès de droit à une classe de maturité professionnelle intégrée (orientations : arts visuels et arts appliqués – économie et services – santé-social – nature, paysage et alimentation – technique, architecture et sciences de la vie).

Conditions pour une inscription

Parcours scolaire

Ne peuvent se présenter aux examens d'admission que des candidat-e-s qui ne sont pas dans une classe (ou ne l'ont pas été au cours de l'année scolaire en cours) qui permet l'accès ordinaire, en cas de réussite, dans le niveau dans lequel ils souhaitent être admis.

Domicile

Pour se présenter aux examens d'admission dans un gymnase vaudois, il est nécessaire d'être domicilié dans le canton de Vaud. C'est-à-dire que les parents ou le/la représentant-e légal-e doivent être domiciliés sur le territoire du canton.

Toute autre situation doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

Age

Pour entrer en formation dans un gymnase vaudois, un-e candidat-e ne peut avoir plus de deux années d'avance ou de retard sur l'âge normal des élèves de la volée (voir page 17).

Seules des circonstances particulières peuvent justifier une dérogation à ce principe. Une demande motivée doit être présentée à la direction du gymnase en charge de l'organisation des examens (voir page 16), dans les délais indiqués dans le calendrier (voir page 17).

Ecoles et années accessibles par examens d'admission

Exigences

Par la voie des examens d'admission, il est possible d'envisager une entrée en Ecole de maturité, en Ecole de culture générale ou en Ecole de commerce, que ce soit en 1re ou en 2e année. Il est aussi possible d'accéder ensuite à une classe de maturité professionnelle intégrée en réussissant l'examen pour une entrée en 1re année de l'Ecole de culture générale.

Par les examens d'admission les candidat-e-s ont l'occasion de démontrer qu'elles-ils ont acquis les connaissances et compétences correspondant, respectivement :

— aux exigences de fin de scolarité obligatoire :
  - de 11e année en voie secondaire de baccalauréat pour une entrée en 1re année de l'Ecole de maturité

- de 11e année en voie secondaire générale pour une entrée en 1re année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce.

— aux exigences :
  - de la fin de la 1re année de la scolarité gymnasiale en Ecole de maturité pour une entrée en 2e année dans cette école
  - de la fin de la 1re année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce pour une admission en 2e année dans cette voie de formation.

Programme

Les examens d'admission portent sur le programme de l'année précédant celle dans laquelle il est envisagé d'entrer.

Ces programmes sont disponibles sur le site Internet du canton de Vaud aux adresses suivantes :

— ceux de la 11e année de l'Ecole obligatoire, que ce soit en voie secondaire de baccalauréat ou en voie secondaire générale : *www.vd.ch/scolarite-obligatoire* (sélectionner « Contenus d'enseignement» puis «Plan d'études romand »)
— ceux de la 1re année de gymnase : *www.vd.ch/gymnase*
A cette adresse, il est possible de consulter ou télécharger *le Plan d'études, objectifs, méthodes et programmes des cours* pour les différentes écoles.

Des compléments importants – précisions sur les programmes, listes des œuvres, descriptifs des modalités d'examens – constituent la deuxième partie de la présente brochure, dès la page 19.

Disciplines et épreuves

Les tableaux ci-après présentent la liste des disciplines examinées et des types d'épreuves qui s'y rapportent pour chaque catégorie d'examens d'admission.

Entrée en 1re année de l'Ecole de maturité

Disciplines	Examens	
Français	Ecrit	Oral
Allemand	Ecrit	Oral
Anglais	Ecrit	Oral
Mathématiques	Ecrit	—
Histoire	—	Oral
Option spécifique (une seule à choix)		
- Economie et droit	Ecrit	—
- Italien	Ecrit	Oral
- Latin	—	Oral
- Physique et application des maths	Ecrit	—

Entrée en 1re année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce

Disciplines	Examens	
Français	Ecrit	Oral
Allemand	Ecrit	Oral
Anglais	Ecrit	Oral
Mathématiques	Ecrit	—
Histoire	—	Oral

Entrée en 2e année de l'Ecole de maturité

Disciplines	Examens	
Français	Ecrit	Oral
Allemand ou italien (Langue 2)	Ecrit	Oral
Anglais[1] ou latin[2] (Langue 3)	Ecrit[1]	Oral[1,2]
Mathématiques (standard ou renforcé)	Ecrit	—
Chimie et physique (disc. fondamentale)	Ecrit	—
Option spécifique (une seule à choix)		
- Arts visuels	Ecrit	Oral
- Biologie et chimie	Ecrit	—
- Economie et droit	Ecrit	—
- Espagnol	Ecrit	Oral
- Grec	Ecrit	—
- Italien	Ecrit	Oral
- Latin	—	Oral
- Musique	—	Oral
- Philosophie et psychologie	Ecrit	—
- Physique et application des maths	Ecrit	—

Entrée en 2e année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce

Disciplines	Examens	
Français	Ecrit	Oral
Allemand ou italien (Langue 2)	Ecrit	Oral
Anglais (Langue 3)	Ecrit	Oral
Mathématiques	Ecrit	—
Sciences expérimentales (biologie + chimie + physique)	Ecrit	—
Histoire	—	Oral

Admission en 2e année de l'Ecole de commerce

Une admission en 2e année de l'Ecole de commerce est soumise à la réussite d'un examen supplémentaire en gestion financière, économie et droit, sous la forme d'une épreuve écrite portant sur le programme de 1re année de cette discipline.

Evaluation et règles d'admission

Chaque épreuve (examen écrit et/ou examen oral) donne lieu à une évaluation sanctionnée par une note.

Echelle des notes

L'échelle des notes va de 6 (la meilleure) à 1 (la plus mauvaise). La note 4 est la limite inférieure du suffisant. Les demi-points sont admis.

Notes d'examens

La note d'examen est la note obtenue par la moyenne arrondie au demi-point des notes de l'écrit et de l'oral, pour les disciplines où les deux épreuves sont au programme. Dans les autres cas elle est la note obtenue lors de l'épreuve telle que prévue dans les tableaux des pages précédentes.

Conditions de réussite

L'examen est réussi si :

— le total des notes d'examens est au moins égal à autant de fois 4 points qu'il y a de notes ;
— la somme des écarts à 4 des notes d'examens insuffisantes n'excède pas 3 points ;
— le nombre total des notes d'examens insuffisantes n'est pas supérieur à 3 ;
— aucune note d'examen n'est égale à 1.

Condition particulière pour l'accès aux examens oraux

Pour être admis aux examens oraux, le-la candidat-e doit avoir obtenu, aux examens écrits, autant de fois 3 points qu'il y a d'examens écrits (seuil pour l'accès aux examens oraux). Dans le cas contraire, l'examen d'admission est réputé échoué.

Dispense des examens oraux

Si les résultats obtenus aux examens écrits aboutissent à un total de points égal ou supérieur à 4,5 fois le nombre de notes requises, une dispense des examens oraux est accordée et l'examen d'admission est réputé réussi (seuil de dispense des examens oraux).

Le tableau qui suit résume les diverses conditions de réussite.

	Ecole de maturité		Ecole de culture générale ou Ecole de commerce	
	1re année*	2e année**	1re année	2e année***
Nombre de points requis pour la réussite de l'examen d'admission	24 pts	24 pts	20 pts	24 pts
Seuil pour l'accès aux examens oraux	*15 pts*	*18 pts*	*12 pts*	*15 pts*
Seuil pour la dispense des examens oraux	*22.5 pts*	*27 pts*	*18 pts*	*22.5 pts*

** Pour l'examen en 1re année de l'Ecole de maturité, l'examen oral de l'option spécifique latin est comptabilisé comme un examen écrit dans la détermination des seuils.*

*** Pour l'examen en 2e année de l'Ecole de maturité, l'examen oral en langue 3 latin, en option spécifique latin ou option spécifique musique est comptabilisé comme un examen écrit dans la détermination des seuils.*

**** Pour l'admission en 2e année de l'Ecole de commerce, il faut avoir obtenu, de plus, la suffisance dans l'examen écrit supplémentaire en gestion financière, économie et droit.*

Résultats

Aucun résultat intermédiaire n'est communiqué aux candidat-e-s qui ont accès de droit aux examens oraux et n'en sont pas dispensés.

Les résultats sont envoyés aux responsables légaux dans les dix jours suivant les examens oraux.

La Conférence des maîtres du gymnase en charge de l'organisation des examens d'admission examine les cas limites et les circonstances particulières.

Le-la candidat-e en échec confirmé par la décision de la Conférence des maîtres peut consulter les épreuves écrites selon les indications fournies par le gymnase en charge de l'organisation des examens d'admission.

En cas de contestation, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture est l'autorité de recours.

Deuxième tentative

En cas d'échec aux examens d'admission, il est possible de se présenter uniquement une nouvelle fois l'année suivante pour autant que la limite d'âge soit respectée.

Admission dans un autre niveau que celui visé

En cas d'échec aux examens d'admission et sous réserve de la clause d'âge, en :

1re année de l'Ecole de maturité

Les candidat-e-s ayant obtenu au moins 17,5 points au total des notes d'examens en français, allemand, anglais, mathématiques et histoire sont admis de droit en 1re année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce.

2e année de l'Ecole de maturité

Les candidat-e-s ayant obtenu au moins 10,5 points au total des notes d'examens en français, à la moyenne des moyennes des notes de la langue 2 et de la langue 3, arrondie au demi-point et en mathématiques sont admis de droit en 2e année de l'Ecole de culture générale.

Les candidat-e-s ayant obtenu au moins 14 points au total des notes d'examens en français, à la moyenne des moyennes des notes de la langue 2 et de la langue 3, arrondie au demi-point, en mathématiques et en option spécifique sont admis de droit en 1re année de l'Ecole de maturité.

2e année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce

Les candidat-e-s ayant obtenu au moins 21 points au total des notes d'examens en français, allemand ou italien, anglais, mathématiques, sciences expérimentales et histoire sont admis de droit en 1re année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce.

Modalités pratiques

Session

La session d'examens d'admission a lieu une fois par année, au mois de mai (épreuves écrites début mai ; épreuves orales fin mai). Le site Internet du gymnase en charge de l'organisation des examens (voir page 16) précise le calendrier, aussi consultable en page 17.

Inscription

Le formulaire d'inscription aux examens d'admission peut être téléchargé depuis le site Internet du gymnase en charge de l'organisation (voir p. 16). L'inscription doit parvenir au secrétariat de ce gymnase jusqu'à la date indiquée sur le calendrier (voir p. 17), mais généralement avant la fin du mois de mars, après règlement de la finance d'inscription dont le justificatif doit être joint au formulaire.

Demande de mesures particulières (troubles dys ou assimilés)

Les demandes d'aménagements particuliers, notamment pour les examens écrits, doivent être accompagnées d'un certificat médical (ou d'un bilan de logopédie) et annexées au formulaire d'inscription. Aucune demande reçue après le délai d'inscription ne pourra être prise en considération.

Inscription avec demande de dérogation

Toute demande d'inscription nécessitant un examen de situation par la Conférence des directrices et des directeurs des gymnases vaudois ou par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (dérogation d'âge, dispense d'examen, domicile hors canton) doit parvenir au secrétariat du gymnase en charge de l'organisation au plus tard 21 jours avant le délai final d'inscription (voir calendrier page 17).

Candidat-e-s issu-e-s des gymnases vaudois

Les candidat-e-s issu-e-s des gymnases vaudois doivent, avant leur inscription aux examens d'admission, solliciter un congé auprès de la direction de leur gymnase. Une copie de l'autorisation doit être jointe à la formule d'inscription.

Finance d'inscription

Une finance d'inscription de CHF 200.— doit être versée sur le compte postal indiqué en page 16, avant l'envoi du formulaire d'inscription auquel il est nécessaire d'adjoindre la preuve du versement. En cas de désistement, aucun remboursement n'est possible.

Absence lors des examens

Un-e candidat-e qui, pour des raisons de force majeure, ne peut pas se présenter à une épreuve, doit annoncer son indisponibilité dans les plus brefs délais au secrétariat du gymnase organisateur. Il est indispensable de pouvoir justifier l'absence par un certificat officiel du jour pour pouvoir bénéficier d'une mesure de remplacement.

Désistement

Le-la candidat-e qui décide de renoncer, après inscription, à se présenter à l'ensemble des examens ou – après les épreuves écrites – aux épreuves orales est prié-e d'informer immédiatement de sa décision la directrice ou le directeur du gymnase en charge de l'organisation par une lettre signée d'un des parents ou du représentant-e légal-e.

Aucun remboursement de la finance d'inscription n'est possible.

Après la réussite

La réussite aux examens d'admission permet au-à la candidat-e d'entreprendre ses études gymnasiales à la rentrée de l'année scolaire qui suit la session. Seule une dérogation demandée par l'intermédiaire de la directrice ou du directeur du gymnase en charge des examens d'admission

peut permettre de repousser exceptionnellement l'entrée en formation d'une année.

Pour l'inscription au gymnase, des choix devront être opérés, qui sont rappelés ci-dessous et pour lesquels des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le site Internet *www.vd.ch/gymnase*

Choix pour une entrée en 1re ou en 2e année de l'Ecole de maturité

— de la langue 2 (allemand ou italien sous conditions – deux niveaux en italien)
— de la langue 3 (anglais, latin ou grec sous conditions)
— du niveau en mathématiques (standard ou renforcé)
— de la discipline artistique (arts visuels ou musique)
— de l'option spécifique :
  - arts visuels
  - biologie et chimie
  - économie et droit
  - espagnol
  - grec – s'il n'est pas choisi en langue 3
  - italien – s'il n'est pas choisi en langue 2
  - latin – s'il n'est pas choisi en langue 3
  - musique
  - philosophie et psychologie
  - physique et applications des mathématiques

Choix pour une entrée en 1re année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce

— de la langue 2 (allemand ou italien)
— de la discipline artistique (arts visuels ou musique)

Choix pour une entrée en 2e année de l'Ecole de culture générale

Il s'agit de choisir l'option préprofessionnelle parmi les options ci-dessous :

— artistique
— communication et information
— santé
— socio-pédagogique
— socio-éducative. *L'admission dans cette option est conditionnée à la réalisation d'un stage pratique de 2 semaines avant le début des cours.*

Choix pour une entrée en 2e année de l'Ecole de commerce

— de la discipline artistique (arts visuels ou musique)

Adresses utiles

Le gymnase en charge de l'organisation des examens d'admission est le

Gymnase de Burier
Route de Chailly 170
Case postale 96
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. +41 21 316 93 33
Fax +41 21 316 93 00

La directrice est Madame Agnès-Valérie Bessis.

L'adresse du site Internet où figurent tous les compléments d'information est www.gymnasedeburier.ch.

Le compte postal sur lequel effectuer le versement pour la finance d'inscription est le
17-697680-1 (numéro IBAN CH83 0900 0000 1769 7680 1), Etat de Vaud, Gymnase de Burier, 1814 La Tour-de-Peilz.

Age « normal normal d'admission »

En 2016-2017, sont considérés comme étant de l'âge normal les candidat-e-s né-e-s :

- entre le 1er juillet 2000 et le 30 juin 2001 pour une entrée en 1re année ;
- entre le 1er juillet 1999 et le 30 juin 2000 pour une entrée en 2e année.

Calendrier

Jeudi 10 mars 2016
Délai pour le dépôt de demande de dérogation ou de dispense de discipline.

Jeudi 31 mars 2016
Délai d'inscription (le cachet de la poste faisant foi).

Mi-avril 2016
Envoi des directives et des horaires d'examen.

Mardi 19 avril 2016
Séance d'information à l'aula du gymnase de Burier

- à 17h30 uniquement pour les candidat-e-s à une admission en 1re année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce.
- à 18h15 pour les autres candidat-e-s.

Du vendredi 29 avril au mardi 10 mai 2016
Examens écrits

Du vendredi 27 mai au mardi 31 mai 2016
Examens oraux

Disciplines examinées pour une entrée en

1re année de l'Ecole de maturité

Session de mai 2016

Programme 1M

Disciplines et examens

Disciplines	Examens		Page
Français	Ecrit	Oral	20
Allemand	Ecrit	Oral	22
Anglais	Ecrit	Oral	24
Mathématiques	Ecrit	—	28
Histoire	—	Oral	30
Option spécifique (une seule à choix)			
- Economie et droit	Ecrit	—	35
- Italien	Ecrit	Oral	36
- Latin	—	Oral*	38
- Physique et application des mathématiques	Ecrit	—	40

** Pour l'examen en 1re année de l'Ecole de maturité, l'examen oral en option spécifique latin est comptabilisé comme un examen écrit dans la détermination des seuils.*

Français

Réf. 1M-FRA-01

Durée

Ecrit : argumentation 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

Pour cette épreuve, les candidats reçoivent un texte ou un dossier thématique inconnus. Sur cette base, ils doivent démontrer leur capacité à rédiger un texte argumentatif.
Les compétences en grammaire, en vocabulaire, en orthographe et en conjugaison seront évaluées sur la base du travail rendu.

Oral

Analyse de texte sur un passage d'une œuvre étudiée au préalable.
L'examen consiste principalement en une analyse de texte qui respecte la démarche détaillée ci-dessous et ne doit pas se limiter à des généralités sur l'auteur ou le contexte de l'œuvre.
La présentation orale doit correspondre à une démarche structurée et ne pas se limiter à un résumé du passage.
Pour l'épreuve orale, les candidats auront préparé les trois œuvres suivantes :

XVII^{e} siècle Molière, *L'Ecole des Femmes*
XVIII^{e} siècle Voltaire, *Candide*
XIX^{e} siècle Guy de Maupassant, *Une Vie*

Démarche attendue pour l'analyse de texte

Introduction

- Présenter en quelques mots l'œuvre et l'auteur dans son époque (inscription dans un mouvement, un contexte).

- Situer le passage (résumer brièvement ce qui se passe avant et après l'extrait).
- Indiquer les enjeux du passage (résumer le passage en soulignant l'intérêt principal et les thèmes majeurs).

Développement
- Diviser le passage en parties, justifier cette division et donner un titre à chaque partie.
- Analyser plus en détail chaque partie (psychologie des personnages, point de vue du narrateur, effets de style, champs lexicaux, thèmes, motifs, symboles, principales figures de style et leur effet sur le lecteur, temps verbaux, marqueurs temporels, spatiaux, versification...). Tous les éléments observés doivent être mis en relation avec les enjeux du passage.

Conclusion
- Elargir les observations à l'ensemble de l'œuvre (rôle du passage).
- Dans la mesure du possible, proposer un regard personnel sur le fragment étudié.

Les critères d'évaluation sont adaptés au niveau visé par les candidats.

Matériel autorisé

Ecrit : dictionnaire usuel apporté par le candidat (Robert I et II ou Larousse sans compléments encyclopédiques ni pages thématiques). Nous nous réservons le droit de retirer le dictionnaire inapproprié.

Oral : les dictionnaires sont mis à disposition par le gymnase.

Référence(s)

Aucune.

Allemand

Réf. 1M-ALL-02

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

L'examen comprend une épreuve technique ainsi qu'une épreuve de compréhension et d'explication de texte(s).

Oral

L'examen porte sur un extrait tiré de l'œuvre de Hansjörg Martin, *Kein Schnaps für Tamara,* Easy Reader B (Ernst Klett Sprachen).

Les candidats devront être capables de situer dans l'ensemble de l'œuvre l'extrait qui leur est soumis, de le résumer et de répondre à des questions en relation avec l'extrait et l'œuvre complète.

Vocabulaire

Maîtrise du vocabulaire de base correspondant au vocabulaire de *Geni@l A1,* de *Geni@l A2* et de *Geni@l B1* (chapitres 1 à 6) ou le vocabulaire de base d'une méthode allant du niveau A1 au niveau B1.1.

Grammaire

La déclinaison des déterminants et des noms (nominatif, accusatif, datif) ; les pronoms personnels et adjectifs possessifs (nominatif, accusatif, datif) ; la conjugaison des verbes (présent, passé composé, prétérit) ; les prépositions suivies de l'accusatif et/ou du datif ; les expressions de temps et de lieu ; les formes de comparaison de l'adjectif (comparatif,

superlatif) ; la structure de la phrase simple ; les subordonnées (weil, dass, wenn, als, ob, questions indirectes) ; les auxiliaires de mode.

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, un dictionnaire bilingue sera mis à disposition des candidats par le gymnase.

Référence(s)

Geni@l A1, Langenscheidt : Kursbuch, Arbeitsbuch, Glossar, Intensivtrainer.

Geni@l A2, Langenscheidt : Kursbuch, Arbeitsbuch, Glossar, Intensivtrainer.

Geni@l B1 : chapitres 1 à 6, Langenscheidt : Kursbuch, Arbeitsbuch, Glossar, Intensivtrainer.

Hansjörg Martin, *Kein Schnaps für Tamara*, Easy Reader B (Ernst Klett Sprachen).

Remarque

Le niveau requis est le niveau B1.1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

Anglais

Réf. 1M-ANG-03

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

L'examen écrit comprend deux parties :

- Grammaire et vocabulaire : QCM, formuler des questions, insérer des temps, corriger des erreurs, listes à compléter (ex. verbes irréguliers), etc.
- Compréhension de l'écrit (textes inconnus) : QCM, choix de titres, recherche de synonymes, phrases lacunaires, etc.

Oral

L'examen oral portera sur une nouvelle d'Edgar Allan Poe, *The Murders in the Rue Morgue*, éditions Black Cat (ISBN 978-88-530-0766-7).

Les candidats devront :

- avoir lu cette histoire, et seulement celle-ci, ainsi que les textes informatifs inclus (le tout correspondant aux pages 4 à 72) ;
- avoir préparé les exercices inclus dans les parties *Activities* entre les chapitres.

L'examen portera sur un extrait de deux ou trois pages de la nouvelle et sur les connaissances acquises au travers des textes informatifs. Une connaissance parfaite de l'œuvre sera nécessaire (personnages, intrigue, contexte historique, etc.)

Déroulement de l'examen oral

Les élèves devront d'abord répondre à des questions liées à des aspects de leur vie quotidienne, puis répondre à des

questions sur leur passage de lecture et les textes informatifs et enfin s'exprimer spontanément sur des images.

Grammaire

- Comparatifs et superlatifs : adjectifs.
- Adverbes de fréquence (never, ever, often, etc.) et adverbes de manière (happily, well, etc.) : usage et position dans la phrase.
- Déterminants : the, an / a, – ; this, that, these, those.
- Expressions de quantité : some, any, no, every , much, many.
- Verbes auxiliaires modaux : can, must (présent, passé), have to, should.
- Phrases interrogatives : Who…? What…? What…like? Where…? How much / many? Etc.
- Noms : singulier, pluriel (pluriels irréguliers les plus courants), cas possessif, dénombrables / indénombrables.
- Pronoms personnels à toutes les personnes (I, me, my, mine, etc.).
- Phrases relatives : who…, that …
- Prépositions de base et leur usage courant : in, at, on, to, with, under, from, etc.
- Questions tags + short answers (present simple + past simple + future simple) : « - It's yours, isn't it ? -Yes, it is. »
- Temps verbaux : emploi et formation des temps (present simple and continuous, past simple and continuous, future simple + be going to, have got
- Verbes irréguliers : liste aux pages 218 à 220 dans le livre de vocabulaire et grammaire.
- There is… / There are…

- Quelques structures verbales de base : verbs + -ing / verbs + infinitive (enjoy, like, hate, prefer, want, etc.).

Vocabulaire
Les candidats doivent pouvoir utiliser le vocabulaire de base du manuel des trois années d'apprentissage de l'anglais en voie pré-gymnasiale (voir les manuels de référence).

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.

Pour l'oral, le candidat a droit à un dictionnaire bilingue français-anglais fourni par le gymnase. Il n'est pas autorisé à utiliser son exemplaire personnel de l'œuvre choisie mais reçoit une photocopie de l'extrait à préparer qu'il peut annoter librement ainsi qu'une copie vierge de l'ouvrage.

Référence(s)

Ouvrages de référence (achat possible auprès des économats des écoles du secondaire I)

Herbert Puchta & Jeff Stranks, *English in Mind, Starter*, Student's Book, CUP, ISBN 978-0-521-75038-7

Herbert Puchta & Jeff Stranks, *English in Mind, Starter*, Workbook, CUP, ISBN 978-0-521-75041-7

Herbert Puchta & Jeff Stranks, *English in Mind, Level 1*, Student's Book, CUP, ISBN 978-0-521-75046-2

Herbert Puchta & Jeff Stranks, *English in Mind, Level 1*, Workbook, CUP, ISBN 978-0-521-75050-9

Bertoni, C. Besson, C. Martinet Chevalley, *English in Mind, Vocabulary and Grammar Book*, DGEO, ISBN 2-607-00120-X, CADEV 57460

Remarque

Les contenus d'apprentissage devant être acquis correspondent à ceux énoncés dans le PER (Plan d'études romand, http ://www.plandetudes.ch/web/guest/l/cg).

Mathématiques

Réf. 1M-MAT-04

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Algèbre

Calcul littéral ; factorisation ; équations du 1er et 2e degrés ; systèmes d'équations du 1er degré à 2 inconnues ; résolution de problèmes conduisant à de telles équations ou systèmes ; fonctions affines et quadratiques et leur représentation.

Géométrie

Construction à la règle et au compas avec marche à suivre ; propriétés des triangles et des quadrilatères ; lignes principales du triangle ; propriétés dans le cercle ; similitudes de triangles et théorème de Pythagore ; transformations géométriques ; applications concrètes de la trigonométrie du triangle rectangle ; calcul du périmètre d'un polygone ; calcul du périmètre d'un cercle et de l'aire d'un disque ; calcul de l'aire totale et du volume d'un parallélépipède rectangle ; calcul de l'aire totale et du volume d'un prisme droit.

Matériel autorisé

Matériel personnel à apporter par les candidats : calculatrice sans écran graphique et sans calcul littéral, règle, équerre, rapporteur, compas.

Matériel fourni par le gymnase : formulaire de mathématiques. Pour l'entraînement, ce formulaire est téléchargeable sur le site internet du gymnase à l'adresse http ://www.gymnasedeburier.ch.

Référence(s)

Plan d'études romand (www.plandetudes.ch).
Moyens d'enseignement romands, Mathématiques 9-10-11 (www.ciip.ch).

Remarque

A noter que sur décision du Conseil d'Etat vaudois, la trigonométrie continue à faire partie du programme enseigné en 11H.

Histoire

Réf. 1M-HIS-05

Durée

Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Le candidat prépare les trois sujets proposés suivants :

1. Le partage du monde au XIX^{e} siècle
2. La Première Guerre mondiale
3. Allemagne, France, Italie et Suisse face aux crises des années 1930

Oral

Le candidat présentera l'analyse d'un document tiré au sort au moment de l'examen : (texte et/ou image) relatif à l'un des sujets proposés ci-dessus.

Le candidat fera preuve :

- d'une connaissance générale pour situer une source historique dans le temps et dans l'espace ;
- d'une bonne compréhension des enjeux par la mise en perspective des événements dans leur dimension passée et présente.

Le candidat saura :

- exploiter une source historique selon sa nature et son contexte propres ;
- dégager une problématique historique pertinente.

Le candidat sera jugé sur sa capacité à relier ses connaissances aux informations contenues dans le document pour conduire de manière autonome une analyse critique.

L'analyse présentée par le candidat est déterminante. Les questions posées par les examinateurs permettent de nuancer leur appréciation de cette analyse.

Matériel autorisé

Aucun.

Référence(s)

Histoire 9e, Paris : Nathan, 2011.

Remarque

Selon les directives du DFJC/DGEO *« [...] Le Plan d'études romand (PER) est en vigueur, pour l'année scolaire 2013-2014, de l'école enfantine à la 11e année (1P* à 11S*), sauf pour les situations suivantes : [...] Histoire [...] L'enseignment de cette discipline s'effectue selon le Plan d'études vaudois (PEV), et ce jusqu'à la mise à disposition par la CIIP de moyens d'enseignement romands [...] »*

Complément

La méthode d'analyse d'un texte historique est donnée aux pages 221 et 222 de l'ouvrage suivant : *Histoire / Geschichte. L'Europe et le monde de l'Antiquité à 1815* (sous la dir. de R. Bendick, P. Geiss, D. Henri, G. Le Quintrec), Paris : Nathan 2011.

Quelles sont les principales sources textuelles

[...] Pour les périodes moderne et contemporaine, les documents disponibles sont plus abondants et leur nature est plus diversifiée. Quelle que soit néanmoins l'époque considérée, il est très rare que les textes rendent compte de la réalité du passé de manière « objective ». Ils sont, en effet, écrits par des hommes qui cherchent à donner une vision déterminée des événements dont ils ont été les témoins. Ils sont souvent influencés par leurs convictions personnelles ou leur position sociale.

Outre l'auteur (ou le groupe d'auteurs) qui a rédigé le texte, il faut prendre en compte la nature de celui-ci et le public auquel il s'adresse.

Enfin, il convient d'être attentif à la date du document, qui peut être très postérieure à celle des faits qui y sont évoqués, même lorsque son auteur prétend en avoir été le témoin. L'approche critique du document consiste alors à évaluer la part de reconstruction a posteriori des événements par son auteur.

On trouvera ci-dessous les types de textes que l'on rencontre le plus fréquemment :

Textes politiques

Discours, pamphlets, libelles, pétitions, ouvrages de propagande, articles de journaux. Par définition, ces textes visent à défendre un point de vue et à convaincre les lecteurs. Les faits qui ne cadrent pas avec le parti pris de l'auteur peuvent être sous-estimés ou occultés. En règle générale, ces textes reflètent les préoccupations d'une actualité immédiate.

Textes juridiques

Edits, décrets, ordonnances, lois, constitutions ou traités : ces documents, qui émanent d'une autorité quelconque, ont un caractère normatif : ils ne décrivent pas les choses telles qu'elles sont, mais telles qu'elles devraient être.

Textes administratifs

Enquêtes, pièces comptables, inventaires de biens, correspondance : ils ne sont généralement pas destinés à être publiés ; ils répondent à des besoins de gestion.

Textes littéraires

Discours, histoires, chroniques, ouvrages philosophiques, pièces de théâtres, romans : même lorsqu'il s'agit d'ouvrages historiques, les œuvres littéraires obéissent aux conventions du genre et à des règles esthétiques. Elles n'en constituent pas moins des sources irremplaçables parce qu'elles témoignent du regard porté par les contemporains sur leur époque.

Textes privés

Correspondance privée, récits autobiographiques, mémoires, journaux intimes : n'étant pas destinés à être publiés, du moins du vivant de leurs auteurs, ces documents offrent une lecture plus personnelle et plus authentique des événements, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient forcément plus objectifs que les textes d'une autre nature.

Analyser un texte

Présenter la source

- *Auteur : fonction, situation sociale, convictions (si elles sont connues).*
- *Datation et contexte historique : il faut présenter le contexte dans lequel interviennent les faits mentionnés, ainsi que celui dans lequel le document a été rédigé.*
- *Nature du texte : il faut identifier à quel type de texte on a affaire et ce que l'on peut en atendre d'un point de vue historique (voir les différentes catégories envisagées ci-dessus).*
- *Sujet du texte : on présente l'objet du texte, les problèmes d'interprétation qu'il soulève.*

Commenter la source

Le commentaire du texte comprend deux types d'explications :

1. *On relève dans le texte les mots et les notions qu'il faut définir, les personnages qu'il faut identifier, les événements qui doivent être analysés.*
2. *On explique le but recherché par le ou les auteurs du document. Si le texte s'y prête, on analyse également le regard porté par l'auteur sur les événements, son argumentation ou son parti pris, les valeurs ou l'idéologie auxquelles il se réfère, explicitement ou implicitement.*

   Dans la conclusion, on dégage la portée du texte à court ou à plus long terme, et on relève ce qu'il apporte à la connaissance historique.

OS Economie et droit (option spécifique)

Réf. 1M-OSEED-06

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Ecrit

Comptabilité

Résolution d'exercices de comptabilité du programme du secondaire 1 (10H et 11H).

- L'entreprise et la comptabilité
- Les principes de la méthode comptable
- Les opérations d'exploitation principale
- Les travaux de fin d'exercice

Droit

Questions et exercices de droit basés sur le programme du secondaire 1 (10H et 11 H)

- Les buts du droit
- Les sources du droit
- Les grands domaines du droit
- Le droit privé et le droit public
- Le droit des personnes (physiques et morales)
- Le Registre du commerce

Matériel autorisé

Calculatrice sans écran graphique (matériel personnel à apporter par le candidat).

Référence(s)

Michel Calderara, *Comptabilité générale*, LEP 7e édition, volume 1.

Christine Schwaab, *Acquis de droit*, LEP (chap. 1-2-3-16), 2012

Remarque

Aucune.

OS Italien
(option spécifique)

Réf. 1M-OSITA-07

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Les épreuves sont conformes aux exigences et objectifs définis dans la brochure officielle de l'Ecole de maturité. Elles sont basées sur les connaissances lexicales et grammaticales ainsi que les thèmes de communication abordés en 9H, 10H et 11H.

Ecrit

- Compréhension écrite (au moins deux textes inconnus, avec questions vrai-faux, questionnaire à choix multiple, réponses brèves, ...).
- Production écrite (un texte de 250 à 300 mots : lettre formelle ou informelle, récit, argumentation, ...).

Oral

- Analyse d'un extrait de l'œuvre de A. Baricco, *Novecento*, étudiée en version intégrale.
- Interaction avec le maître.

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, le candidat peut apporter son exemplaire personnel de l'œuvre étudiée. De plus, un dictionnaire bilingue sera mis à disposition du candidat par le gymnase.

Référence(s)

Matériel vaudois utilisé en 9H, 10H et 11H, édité par la CADEV (notamment *Rete Junior*).

Remarque

Le niveau requis est le niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

OS Latin (option spécifique)

Réf. 1M-OSLAT-08

Durée

Oral : 380 minutes (60 minutes de préparation et 20 minutes d'interrogation)

Programme

Oral

Durant le temps de préparation, le-la candidat-e traduira un texte en prose, si nécessaire simplifié, tiré des œuvres de Cicéron, César ou Salluste (environ 90 mots). Durant l'interrogation, il-elle devra présenter sa traduction, être capable de la justifier et répondre à des questions de grammaire ou de morphologie en relation avec le texte.

Grammaire

Les accords (adjectif - nom ; sujet - verbe) ; les déclinaisons des noms et des adjectifs ; les cinq conjugaisons, actives, passives ; le verbe « esse » et ses composés ; les verbes irréguliers (eo, fero, fio, volo, nolo, malo) ; les comparatifs, les superlatifs ; les adverbes ; les pronoms-adjectifs (pronoms personnels, les déterminants : démonstratifs, interrogatifs, indéfinis) ; l'emploi des temps, des voix, des modes, du subjonctif (y compris dans les subordonnées), de l'infinitif, du participe ; l'épithète, l'apposition, l'attribut ; le complément du verbe ; les constructions du verbe « esse » ; le complément du nom et de l'adjectif ; les principales fonctions des cas ; les éléments constituants de la phrase simple et complexe ; rapports de subordination et subordonnées. Il n'est pas indispensable d'apprendre l'infinitif futur passif ainsi que le style indirect.

Vocabulaire
Acquisition du vocabulaire de base contenu dans les livres *Latin Forum 9e – 11e* (voir ouvrages de référence).

Matériel autorisé

Une acquisition sérieuse du vocabulaire obligatoire est requise. Toutefois, au moment de l'examen, l'emploi d'un dictionnaire de poche latin-français est autorisé (à apporter par le candidat). Par exemple :
F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 2001 (édition de poche) ; B. Auzanneau et Y. Avril, *Dictionnaire de poche*, Paris, LGF, 2004 (« Le Livre de Poche »), ou un autre dictionnaire équivalent, selon l'appréciation du maître responsable.

Référence(s)

M. Agocs, M. Baud, V. Durussel, A. Kolde, S. Maréchaux, A. Rapin, *Latin Forum 9e*, Lausanne, CADEV, 2012 (n° 71811)

M. Agocs, M. Baud, V. Durussel, A. Kolde, S. Maréchaux, A. Rapin, *Latin Forum 10e*, Lausanne, CADEV, 2013 (n° 71137)

M. Agocs, M. Baud, V. Durussel, A. Kolde, S. Maréchaux, A. Rapin, *Latin Forum 11e*, Lausanne, CADEV, 2014 (n° 71811)

D. Bassin, V. Durussel, Y. Gerhard, A. Kolde, *Mémento de grammaire latine*, Lausanne, CADEV, 2009 (n° 70009).

Remarque

Aucune.

OS Physique et application des mathématiques (option spécifique)

Réf. 1M-OSPM-09

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Le programme est basé sur les cours 10H et 11H de l'option spécifique mathématiques et physique.
L'examen se déroule en deux parties : 90 minutes pour la partie physique et 90 minutes pour la partie application des mathématiques.

Ecrit de physique

Résolution de problèmes en rapport avec les sujets suivants :

Optique

- Propagation de la lumière.
- Ombre.
- Réflexion.
- Réfraction.

Mécanique

- Forces.
- Moments de force.
- Condition d'équilibre.
- Machines simples.

Energie

- Formes d'énergie (énergie potentielle de pesanteur, cinétique et déformation élastique).
- Transformation d'énergie.
- Travail d'une force.
- Puissance et rendement énergétique.
- Température.
- Structure de la matière.
- Chaleur et chaleur spécifique.

Hydrostatique
- Pression.
- Equilibre des fluides.
- Force d'Archimède.

Ecrit d'application des mathématiques

Partie du programme de 10H et 11H de l'option spécifique mathématiques et physique.
- Fonctions de degré 1 et 2 : applications et représenta-tions.
- Polyèdres : développement, calculs de longueurs, d'aires et de volumes.
- Algèbre : résolution d'équations paramétriques (1er et 2e degrés).
- Lieux géométriques : construction, détermination et justification.
- Trigonométrie du triangle rectangle.

Matériel autorisé

Matériel personnel à apporter par les candidats :
- calculatrice sans écran graphique et sans calcul littéral ;
- *Formulaires et tables, Mathématiques Physique Chimie,* **document non annoté**, Collectif, Commissions romandes de Mathématiques, de Physique et de Chimie, Edition G d'Encre ;
- règle, équerre, rapporteur, compas.

Référence(s)

Complément vaudois au Plan d'études romand : *Mathématiques et physique, option spécifique.*
Gérard Charrière, *L'algèbre mode d'emploi*, Fournitures et éditions scolaires du Canton de Vaud.
P. Avanzi, A. Kespy, J. Perret-Gentil, D. Pfistner, *Physique-Chimie, Sciences expérimentales*, Lausanne, LEP.

Remarque

Aucune.

Disciplines examinées pour une entrée en

1re année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce

Session de mai 2016

Programme 1C/1E

Disciplines et examens

Disciplines	Examens		Page
Français	Ecrit	Oral	44
Allemand	Ecrit	Oral	46
Anglais	Ecrit	Oral	48
Mathématiques	Ecrit	—	51
Histoire	—	Oral	52

Français

Réf. 1C/1E-FRA-10

Durée

Ecrit : argumentation, 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

Pour cette épreuve, les candidats reçoivent un texte ou un dossier thématique inconnus. Sur cette base, ils doivent démontrer leur capacité à rédiger un texte argumentatif.
Les compétences en grammaire, en vocabulaire, en orthographe et en conjugaison seront évaluées sur la base du travail rendu.

Oral

Analyse de texte sur un passage d'une œuvre étudiée au préalable.
L'examen consiste principalement en une analyse de texte qui respecte la démarche détaillée ci-dessous et ne doit pas se limiter à des généralités sur l'auteur ou le contexte de l'œuvre.
La présentation orale doit correspondre à une démarche structurée et ne pas se limiter à un résumé du passage.
Pour l'épreuve orale, les candidats auront préparé les trois œuvres suivantes :

XVII^{e} siècle Molière, *L'Ecole des Femmes*
XVIII^{e} siècle Voltaire, *Candide*
XIX^{e} siècle Guy de Maupassant, *Une Vie*

Démarche attendue pour l'analyse de texte

Introduction

- Présenter en quelques mots l'œuvre et l'auteur dans son époque (inscription dans un mouvement, un contexte).

- Situer le passage (résumer brièvement ce qui se passe avant et après l'extrait).
- Indiquer les enjeux du passage (résumer le passage en soulignant l'intérêt principal et les thèmes majeurs).

Développement
- Diviser le passage en parties, justifier cette division et donner un titre à chaque partie.
- Analyser plus en détail chaque partie (psychologie des personnages, point de vue du narrateur, effets de style, champs lexicaux, thèmes, motifs, symboles, principales figures de style et leur effet sur le lecteur, temps verbaux, marqueurs temporels et spatiaux, versification...). Tous les éléments observés doivent être mis en relation avec les enjeux du passage.

Conclusion
- Elargir les observations à l'ensemble de l'œuvre (rôle du passage).
- Dans la mesure du possible, proposer un regard personnel sur le fragment étudié.

Matériel autorisé

Ecrit : dictionnaire usuel apporté par le candidat (Robert I et II ou Larousse sans compléments encyclopédiques ni pages thématiques). Nous nous réservons le droit de retirer le dictionnaire inapproprié.

Oral : les dictionnaires sont mis à disposition par le gymnase.

Référence(s)

Aucune.

Allemand

Réf. 1C/1E-ALL-11

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

L'examen comprend une épreuve technique ainsi qu'une épreuve de compréhension et d'explication de texte(s).

Oral

L'interrogation porte sur :

- un texte inconnu qu'il s'agira de résumer et de commenter de manière globale ;
- une photo ou un dessin qu'il s'agira de commenter.

Les candidats devront être capables de répondre de manière adéquate à des questions en relation avec le texte et la photo ou le dessin qui leur sont soumis.

Vocabulaire

Maîtrise du vocabulaire de base correspondant au vocabulaire de *Geni@l A1* et de *Geni@l A2* ou le vocabulaire de base d'une méthode allant du niveau A1 au niveau A2.2.

Grammaire

La déclinaison des déterminants et des noms (nominatif, accusatif, datif) ; les pronoms personnels et adjectifs possessifs ; la conjugaison des verbes (présent, passé composé) ; les mots interrogatifs ; les prépositions suivies de l'accusatif et/ou du datif ; les formes de comparaison de l'adjectif (comparatif, superlatif) ; la structure de la phrase simple ; les

subordonnées (weil, dass, wenn) ; les auxiliaires de mode (présent, prétérit).

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, un dictionnaire bilingue sera mis à disposition des candidats par le gymnase.

Référence(s)

Geni@l A1, Langenscheidt: Kursbuch, Arbeitsbuch, Glossar, Intensivtrainer.

Geni@l A2, Langenscheidt: Kursbuch, Arbeitsbuch, Glossar, Intensivtrainer.

Remarque

Le niveau requis est le niveau A2.2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

Anglais

Réf. 1C/1E-ANG-12

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

L'examen écrit comprend deux parties :

- Grammaire et vocabulaire : textes lacunaires, QCM, listes à compléter (ex. verbes irréguliers) ;
- Compréhension de l'écrit (textes inconnus) : QCM, vrai/faux, choix de titres, questions courtes, synonymes, etc., textes lacunaires.

Oral

D'une part, l'examen portera sur un extrait de deux à trois pages de l'ouvrage *Eye of the Storm* de Mandy Loader ; le candidat devra aussi lire à haute voix un passage de l'extrait et répondre à des questions sur l'ensemble de l'œuvre. D'autre part, le candidat devra s'exprimer sur des sujets de la vie quotidienne à partir d'images et de questions.

Vocabulaire

Vocabulaire de la méthode *English in Mind*, Starter et Level 1.

Grammaire

- adjectifs (comparatif et superlatif) –er/-est ; more.../the most... ;
- too/very + adjectif ;
- adverbes de fréquence ;
- formation des adverbes de manière ;
- déterminants : the, a/an, –, this/these/that/those, much/many/a lot, some/any ;

- pronoms personnels et déterminants possessifs à toutes les personnes : I/me/my/mine, etc. ;
- one/ones ;
- noms : singulier, pluriel, cas possessif ('s), countable/uncountable ;
- mots interrogatifs : who/what/where/how/why, etc. ;
- yes/no questions + short answers ;
- prépositions de base : in/on/at/to/with/under, etc. ;
- emploi et formation des temps verbaux suivants : present simple, present continuous, past simple, impératif ;
- there is/there are ;
- have got ;
- to like/to enjoy/to love/to hate + -ing, would like + infinitive, What ...like? ;
- auxiliaires de mode : can/can't/must/mustn't/ /have to/don't have to ;
- verbes irréguliers tels que listés dans la couverture du livre de vocabulaire et de grammaire de la méthode citée en référence.

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, les candidats ont droit à un dictionnaire bilingue français-anglais fourni par le gymnase. Ils ne sont pas autorisés à utiliser leur exemplaire personnel de l'œuvre étudiée mais reçoivent une photocopie de l'extrait à préparer qu'ils peuvent annoter librement (ils ont également à disposition une copie vierge de l'ouvrage).

Référence(s)

Les ouvrages de référence peuvent être achetés dans les économats des écoles du secondaires I.

Herbert Puchta & Jeff Stranks, *English in Mind, Starter*, Student's Book, CUP, ISBN 978-0-521-75038-7

Herbert Puchta & Jeff Stranks, *English in Mind, Starter*, Workbook, CUP, ISBN 978-0-521-75041-7

Herbert Puchta & Jeff Stranks, *English in Mind, Level 1*, Student's Book, CUP, ISBN 978-0-521-75046-2

Herbert Puchta & Jeff Stranks, *English in Mind, Level 1*, Workbook, CUP, ISBN 978-0-521-75050-9

Bertoni, C. Besson, C. Martinet Chevalley, *English in Mind, Vocabulary and Grammar Book*, DGEO, ISBN 2-607-00120-X, CADEV 57460

Disponible en librairie :
Loader, M., *Eye of the Storm*, CUP, ISBN 978-0-521-53659-2. (il existe aussi la version avec le pack de 2 Cds audio, ISBN 978-0-521-68635-8)

Remarque

Les contenus d'apprentissage devant être acquis correspondent à ceux énoncés dans le PER (Plan d'études romand, http ://www.plandetudes.ch/web/guest/l/cg).

Mathématiques

Réf. 1C/1E-MAT-13

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Algèbre

Calcul numérique, puissance, racine carrée, notation scientifique, unités de mesure, calcul littéral, proportionnalité (pourcentage, pente), équations du 1er degré à une inconnue, système d'équations du 1er degré à deux inconnues, résolution de problèmes nécessitant le recours à l'algèbre, fonctions affines et fonctions quadratiques du type $f(x)=ax^2$.

Géométrie

Propriétés des triangles et des quadrilatères, longueur, périmètre, aire (polygone, disque), volume (cube, parallélépipède rectangle, prisme droit, pyramide, cylindre, cône), théorèmes de Thalès, théorème de Pythagore, angles, utilisation de la trigonométrie dans le triangle rectangle.

Matériel autorisé

Matériel personnel à apporter par les candidats : calculatrice sans écran graphique et sans calcul littéral, règle, équerre, rapporteur, compas.
Matériel fourni par le gymnase : formulaire mathématiques. Pour l'entraînement, ce formulaire est téléchargeable sur le site internet du gymnase à l'adresse :
http ://www.gymnasedeburier.ch.

Référence(s)

Plan d'études romand (www.plandetudes.ch).
Moyens d'enseignement romands, Mathématiques 9H-10H-11H (www.ciip.ch).

Remarque

A noter que sur décision du Conseil d'Etat vaudois, la trigonométrie continue à faire partie du programme enseigné en 11H.

Histoire

Réf. 1C/1E-HIS-14

Durée

Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Le candidat prépare les trois sujets proposés suivants :

1. La colonisation (empires coloniaux britannique, français et allemand)
2. La Grande Guerre
3. La crise des démocraties et la montée des dictatures (Allemagne, Italie)

Oral

Le candidat présentera l'analyse d'un document tiré au sort au moment de l'examen : (texte et/ou image) relatif à l'un des sujets proposés ci-dessus.

Le candidat fera preuve :

- d'une connaissance générale pour situer une source historique dans le temps et dans l'espace ;
- d'une bonne compréhension des enjeux par la mise en perspective des événements dans leur dimension passée et présente.

Le candidat saura :

- exploiter une source historique selon sa nature et son contexte propres ;
- dégager une problématique historique pertinente.

Le candidat sera jugé sur sa capacité à relier ses connaissances aux informations contenues dans le document pour conduire de manière autonome une analyse critique.

L'analyse présentée par le candidat est déterminante. Les questions posées par les examinateurs permettent de nuancer leur appréciation de cette analyse.

Matériel autorisé

Aucun.

Référence(s)

Histoire 9e, Paris : Nathan, 2011

Remarque

Selon les directives du DFJC/DGEO « […] *Le Plan d'études romand (PER) est en vigueur, pour l'année scolaire 2013-2014, de l'école enfantine à la 11e année (1P* à 11S*), sauf pour les situations suivantes : […] Histoire […] L'enseignement de cette discipline s'effectue selon le Plan d'études vaudois (PEV), et ce jusqu'à la mise à disposition par la CIIP de moyens d'enseignement romands […]* »

Complément

La méthode d'analyse d'un texte historique est donnée aux pages 221 et 222 de l'ouvrage suivant : *Histoire / Geschichte. L'Europe et le monde de l'Antiquité à 1815* (sous la dir. de R. Bendick, P. Geiss, D. Henri, G. Le Quintrec), Paris : Nathan 2011.

Quelles sont les principales sources textuelles

[…] Pour les périodes moderne et contemporaine, les documents disponibles sont plus abondants et leur nature est plus diversifiée. Quelle que soit néanmoins l'époque considérée, il est très rare que les textes rendent compte de la réalité du passé de manière « objective ». Ils sont, en effet, écrits par des hommes qui cherchent à donner une vision déterminée des événements dont ils ont été les témoins. Ils sont souvent influencés par leurs convictions personnelles ou leur position sociale.
Outre l'auteur (ou le groupe d'auteurs) qui a rédigé le texte, il faut prendre en compte la nature de celui-ci et le public auquel il s'adresse.
Enfin, il convient d'être attentif à la date du document, qui peut être très postérieure à celle des faits qui y sont évoqués,

même lorsque son auteur prétend en avoir été le témoin. L'approche critique du document consiste alors à évaluer la part de reconstruction a posteriori des événements par son auteur. On trouvera ci-dessous les types de textes que l'on rencontre le plus fréquemment :

Textes politiques

Discours, pamphlets, libelles, pétitions, ouvrages de propagande, articles de journaux. Par définition, ces textes visent à défendre un point de vue et à convaincre les lecteurs. Les faits qui ne cadrent pas avec le parti pris de l'auteur peuvent être sous-estimés ou occultés. En règle générale, ces textes reflètent les préoccupations d'une actualité immédiate.

Textes juridiques

Edits, décrets, ordonnances, lois, constitutions ou traités : ces documents, qui émanent d'une autorité quelconque, ont un caractère normatif : ils ne décrivent pas les choses telles qu'elles sont, mais telles qu'elles devraient être.

Textes administratifs

Enquêtes, pièces comptables, inventaires de biens, correspondance : ils ne sont généralement pas destinés à être publiés ; ils répondent à des besoins de gestion.

Textes littéraires

Discours, histoires, chroniques, ouvrages philosophiques, pièces de théâtres, romans : même lorsqu'il s'agit d'ouvrages historiques, les œuvres littéraires obéissent aux conventions du genre et à des règles esthétiques. Elles n'en constituent pas moins des sources irremplaçables parce qu'elles témoignent du regard porté par les contemporains sur leur époque.

Textes privés

Correspondance privée, récits autobiographiques, mémoires, journaux intimes : n'étant pas destinés à être publiés, du moins du vivant de leurs auteurs, ces documents offrent une lecture plus personnelle et plus authentique des événements, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient forcément plus objectifs que les textes d'une autre nature.

Analyser un texte

Présenter la source

- *Auteur : fonction, situation sociale, convictions (si elles sont connues).*
- *Datation et contexte historique : il faut présenter le contexte dans lequel interviennent les faits mentionnés, ainsi que celui dans lequel le document a été rédigé.*
- *Nature du texte : il faut identifier à quel type de texte on a affaire et ce que l'on peut en attendre d'un point de vue historique (voir les différentes catégories envisagées ci-dessus).*
- *Sujet du texte : on présente l'objet du texte, les problèmes d'interprétation qu'il soulève.*

Commenter la source

Le commentaire du texte comprend deux types d'explications :

1. *On relève dans le texte les mots et les notions qu'il faut définir, les personnages qu'il faut identifier, les événements qui doivent être analysés.*
2. *On explique le but recherché par le ou les auteurs du document. Si le texte s'y prête, on analyse également le regard porté par l'auteur sur les événements, son argumentation ou son parti pris, les valeurs ou l'idéologie auxquelles il se réfère, explicitement ou implicitement.*

   Dans la conclusion, on dégage la portée du texte, à court ou à plus long terme, et on relève ce qu'il apporte à la connaissance historique.

Disciplines examinées pour une entrée en

2e année de l'Ecole de maturité

Session de mai 2016

Programme 2M

Disciplines et examens

Disciplines	Examens		Page
Français	Ecrit	Oral	58
Langue 2 (une seule à choix)			
- Allemand	Ecrit	Oral	60
- Italien niveau débutant	Ecrit	Oral	62
- Italien niveau standard	Ecrit	Oral	64
Langue 3 (une seule à choix)			
- Anglais	Ecrit	Oral	66
- Latin	—	Oral**	69
Niveau de Mathématiques (un à choix)			
- Mathématiques (standard)	Ecrit	—	70
- Mathématiques (renforcé)	Ecrit	—	72
Chimie et physique	Ecrit	—	74
Option spécifique (une seule à choix)			
- Arts visuels	Ecrit	Oral	78
- Biologie et chimie	Ecrit	—	79
- Economie et droit	Ecrit	—	84
- Espagnol	Ecrit	Oral	86
- Grec	Ecrit	—	88
- Italien	Ecrit	Oral	89
- Latin	—	Oral**	91
- Musique	—	Oral**	93
- Philosophie et psychologie	Ecrit	—	94
- Physique et application des mathématiques	Ecrit	—	96

*** Pour l'examen en 2e année de l'Ecole de maturité, l'examen oral en langue 3 latin, en option spécifique latin ou option spécifique musique est comptabilisé comme un examen écrit dans la détermination des seuils.*

Français

Réf. 2M-FRA-15

Durée

Ecrit : argumentation, 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

Pour cette épreuve, les candidats reçoivent un texte ou un dossier thématique inconnus. Sur cette base, ils doivent démontrer leur capacité à rédiger un texte argumentatif.
Les compétences en grammaire, en vocabulaire, en orthographe et en conjugaison seront évaluées sur la base du travail rendu.

Oral

Analyse de texte sur un passage d'une œuvre étudiée au préalable.
L'examen consiste principalement en une analyse de texte qui respecte la démarche détaillée ci-dessous et ne doit pas se limiter à des généralités sur l'auteur ou le contexte de l'œuvre.
La présentation orale doit correspondre à une démarche structurée et ne pas se limiter à un résumé du passage.
Pour l'épreuve orale, les candidats auront préparé les cinq œuvres suivantes :

XVII^{e} siècle	Molière, *L'Ecole des femmes*
	La Fontaine, *Les Fables* (Livres I à IV)
XVIII^{e} siècle	Voltaire, *Candide*
XIX^{e} siècle	Guy de Maupassant, *Une Vie*
XX^{e} siècle	Romain Gary, *La Vie devant Soi*

Démarche attendue pour l'analyse de texte

Introduction

- Présenter en quelques mots l'œuvre et l'auteur dans son époque (inscription dans un mouvement, un contexte).
- Situer le passage (résumer brièvement ce qui se passe avant et après l'extrait).
- Indiquer les enjeux du passage (résumer le passage en soulignant l'intérêt principal et les thèmes majeurs).

Développement

- Diviser le passage en parties, justifier cette division et donner un titre à chaque partie.
- Analyser plus en détail chaque partie (psychologie des personnages, point de vue du narrateur, effets de style, champs lexicaux, thèmes, motifs, symboles, principales figures de style et leur effet sur le lecteur, temps verbaux, marqueurs temporels, spatiaux, versification...). Tous les éléments observés doivent être mis en relation avec les enjeux du passage.

Conclusion

- Elargir les observations à l'ensemble de l'œuvre (rôle du passage).
- Dans la mesure du possible, proposer un regard personnel sur le fragment étudié.

Les critères d'évaluation sont adaptés au niveau visé par les candidats.

Matériel autorisé

Ecrit : dictionnaire usuel apporté par le candidat (Robert I et II ou Larousse sans compléments encyclopédiques ni pages thématiques). Nous nous réservons le droit de retirer le dictionnaire inapproprié.

Oral : les dictionnaires sont mis à disposition par le gymnase.

Référence(s)

Aucune.

Allemand (langue 2)

Réf. 2M-ALL-16

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

L'examen comprend une épreuve technique ainsi qu'une épreuve de compréhension et d'explication de texte(s).

Oral

L'examen porte sur un extrait de deux à trois pages tiré de l'œuvre de Kristina Dunker, *Vogelfänger,* dtv pocket.

Les candidats devront être capables de situer dans l'ensemble de l'œuvre l'extrait qui leur est soumis, de le résumer et de répondre à des questions en relation avec l'extrait et l'œuvre complète.

Vocabulaire

Maîtrise des mots de la colonne de gauche des pages 1 à 213 de l'ouvrage : C.-A. Mayor, E. Slembek, M. Bovey, *Vocabulaire allemand pour les études secondaires supérieures,* Lausanne, édition 2008.
NB : Sans le vocabulaire complémentaire en bleu (= Ergänzungswortschatz).

Grammaire

Déclinaison des déterminants, noms et adjectifs (nominatif, accusatif, datif, génitif) ; les pronoms personnels et adjectifs possessifs (nominatif, accusatif, datif) ; la conjugaison des verbes (tous les temps) ; les prépositions suivies de l'accusatif et/ou du datif ainsi que du génitif ; les expressions de temps

et de lieu ; les formes de comparaison de l'adjectif (comparatif, superlatif) ; la négation ; la structure de la phrase simple ; les subordonnées de cause, temps, condition ; les auxiliaires de mode ; la subordonnée infinitive.

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, un dictionnaire bilingue sera mis à disposition des candidats par le gymnase.

Référence(s)

C.-A. Mayor, E. Slembek, M. Bovey, *Vocabulaire allemand pour les études secondaires supérieures,* Lausanne, 2008.

S. Amstad, *Im Falle eines Falles, cours de grammaire allemande : 1-Lehrbuch,* Klett, 2003.

S. Amstad*, Im Falle eines Falles, cours de grammaire allemande : 2-Arbeitsbuch,* Klett, 2012.

Kristina Dunker, *Vogelfänger,* dtv pocket.

Remarque

Le niveau requis est le niveau B1.2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

Italien (langue 2, niveau débutant)

Réf. 2M-ITD-17

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Les épreuves sont conformes aux exigences et objectifs définis dans la brochure officielle de l'Ecole de maturité. Elles sont basées sur les thèmes de communication abordés en 1re année : parler de soi, de sa famille, de son lieu d'habitation, de son quotidien, de ses loisirs.

- Notions grammaticales et lexicales de base abordées dans la méthode *Nuovo progetto italiano 1* (unités 1-8).
- Temps verbaux de la 1re année : présent, passé composé, imparfait, futur.

Ecrit

- Compréhension écrite (au moins deux textes inconnus, avec questions vrai-faux, QCM, réponses brèves, etc.).
- Epreuve polyvalente de grammaire et vocabulaire (textes lacunaires, phrases à transformer, synonymes et contraires, etc.).
- Production écrite (un texte de 120 à 150 mots : lettre, carte postale, etc.).

Oral

- Description d'une image.
- Interaction avec le maître.

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, un dictionnaire bilingue sera mis à disposition du candidat par le gymnase.

Référence(s)

T. Marin & S. Magnelli, *Nuovo Progetto Italiano 1* (unités 1-8), éd. Edilingua, ISBN 978-960-6632-24-2.

MF. Merger-Leandri, *Le mot pour dire – Italien,* éd. Bordas, ISBN 2-07-730323-0, chapitres en lien avec les unités 1-8 de *Nuovo Progetto 1* (sans les expressions en bas de page).

Remarque

Le niveau requis est le niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

Italien (langue 2, niveau standard)

Réf. 2M-ITS-18

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Les épreuves sont conformes aux exigences et objectifs définis dans la brochure officielle de l'Ecole de maturité.

- Connaissances lexicales et grammaticales abordées en 9H, 10H et 11H, renforcées par le bagage d'une année supplémentaire d'étude de la langue.
- Temps verbaux maîtrisés (sauf le passé simple : acquisition passive).

Ecrit

- Compréhension écrite (au moins deux textes inconnus, avec questions vrai-faux, QCM, réponses brèves, etc.).
- Production écrite (un texte de 250 à 300 mots : lettre formelle ou informelle, récit, argumentation, etc.).

Oral

- Analyse d'un extrait de l'œuvre de N. Ammaniti, *Io non ho paura*, étudiée en version intégrale.
- Interaction avec le maître.

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, le candidat peut apporter son exemplaire personnel de l'œuvre étudiée. De plus, un dictionnaire bilingue sera mis à disposition du candidat par le gymnase.

Référence(s)

Matériel vaudois utilisé en 9H, 10H et 11H, édité par la CADEV.
T. Marin & S. Magnelli, *Nuovo Progetto Italiano 2A*, éd. Edilingua, ISBN 978-960-693-057-7.

MF. Merger Landri, *Le mot pour dire – Italien,* éd. Bordas, ISBN 2-07-730323-0, chapitres en lien avec les unités de *Nuovo progetto italiano 2A.*

Remarque

Le niveau requis est le niveau B1.2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

Anglais (langue 3)

Réf. 2M-ANG-19

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

L'examen écrit comprend deux parties :

- Grammaire et vocabulaire : texte lacunaire (gap filling), QCM (multiple choice questions), correction d'erreurs (mistake finding), tableau de verbes irréguliers (grid filling), transformation de phrases (sentence transformation), traduction (translation), formation de mots (word formation), etc.
- Compréhension de l'écrit (textes inconnus) : QCM (multiple choice questions), choix de titres (paragraph headings), phrases manquantes (missing sentences), qui dit quoi (mixing and matching), recherche de synonymes (synonyms), etc.

Oral

Les candidats devront avoir lu *Cry Freedom* de John Briley en édition simplifiée (John Briley, *Cry Freedom*, Oxford Book worms, Stage 6, OUP, ISBN 978-0-19-479256-1).
Les candidats auront une connaissance parfaite de l'œuvre (personnages, intrigue, thèmes, contexte historique).

L'examen portera sur un extrait de deux ou trois pages de l'ouvrage.

- Présentation du passage (8-10 minutes) : situation, personnages, aspects clés de l'intrigue, thèmes principaux.
- Interaction sur un thème de société inspiré des vocabulaires du livre de référence (5-7 minutes).

Vocabulaire

Les candidats devront maîtriser un vocabulaire d'environ 2000 mots tirés de toutes les leçons de vocabulaire du livre de référence suivant : Malcolm Mann, Steve Taylore-Knowles, *Destination B1. Grammar & Vocabulary with Answer Key,* Macmillan, ISBN 978-0-230-03536-2.

Grammaire

- Temps : formation et emploi des temps suivants à la forme affirmative, négative et interrogative : present simple, present continuous, present perfect simple, present perfect continuous / past simple, past continuous, past perfect simple, past perfect continuous / future simple, going to future / conditional type 1.
- Passif : transformation de phrase de la forme active à la forme passive et inversement aux temps mentionnés ci-dessus.
- Auxiliaires modaux : emploi de can, can't, could, couldn't, must, mustn't, may, might, should, shouldn't, ought to, ought not to.
- Verbes irréguliers tels que listés dans l'appendice du livre de vocabulaire et celui de grammaire sous « Irregular verbs ».
- Structures verbales avec want, would like, would hate, would prefer + complément + infinitif.
- Subordonnées : formation et emploi des conjonctions de temps (when, as soon as, until, before, after, while), formation et emploi des pronoms relatifs (who, which, that, whose, where).
- Mots interrogatifs : emploi dans des questions de what, who, where, when, why, which, whose, how, how much, how many, how + adjectif ou adverbe.

- Noms : emploi des comptables et incomptables, des pluriels irréguliers / formation et emploi de la forme possessive.
- Déterminants : emploi de the, a, an, -, this, that, these, those, some, any, no, every + composés (something, nothing...) / emploi des quantifiants many, much, some, any, few, a few, little, a little, all, none, every.
- Adjectifs : formation et emploi de la forme comparative et superlative.
- Adverbes : formation et emploi des adverbes de fréquence et de manière.
- Pronoms personnels, possessifs et réflexifs : emploi des pronoms à toutes les personnes (I, me, my, mine, myself, each other, ...).
- Emploi des structures there is, there are.
- Question tags : formation et emploi à toutes les personnes et tous les temps mentionnés ci-dessus, y compris les auxiliaires modaux.
- Prépositions : emploi des prépositions de temps et lieu.

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, les candidats ont droit à un dictionnaire bilingue français-anglais fourni par le gymnase. Ils ne sont pas autorisés à utiliser leur exemplaire personnel de l'œuvre choisie mais reçoivent une photocopie de l'extrait à préparer qu'ils peuvent annoter librement.

Référence(s)

John Briley, *Cry Freedom*, Oxford Bookworms, Stage 6, OUP, ISBN 978-0-19-479256-1

Malcolm Mann, Steve Taylore-Knowles, *Destination B1. Grammar & Vocabulary with Answer Key,* Macmillan, ISBN 978-0-230-03536-2.

Remarque

Le niveau requis est le niveau intermédiaire B1-B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

Latin (langue 3)

Réf. 2M-LAT-20

Durée

Oral : 80 minutes (60 minutes de préparation et 20 minutes d'interrogation)

Programme

Oral

Durant le temps de préparation, le- la candidat-e traduira un texte en prose tiré des œuvres de Cicéron, César ou Salluste (environ 90 mots). Durant l'interrogation, il-elle devra présenter sa traduction, être capable de la justifier et répondre à des questions de grammaire ou de morphologie en relation avec le texte.

Grammaire

Les accords (adjectif - nom ; sujet - verbe) ; les déclinaisons des noms et des adjectifs ; les cinq conjugaisons, actives, passives et déponentes ; le verbe « esse » et ses composés ; les verbes irréguliers ; les comparatifs, les superlatifs ; les adverbes ; les pronoms ou pronoms adjectifs ; l'emploi des temps, des voix, des modes ; le gérondif et l'adjectif verbal, les participes ; les éléments constituants de la phrase simple et complexe ; rapports de subordination et subordonnées (complétives, circonstancielles, relatives) ; les notions complémentaires sur les pronoms personnels et relatifs, sur l'emploi du subjonctif (dans la phrase simple) et de l'infinitif.

Vocabulaire

Acquisition du vocabulaire de base décrit sous « Ouvrages de référence », y compris le chapitre I (« Préfixes et suffixes »).

Matériel autorisé

Une acquisition sérieuse du vocabulaire obligatoire est requise. Toutefois, au moment de l'examen, l'emploi d'un dictionnaire de poche latin-français est autorisé (à apporter par le candidat). Par exemple : F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 2001 (édition de poche) ; B. Auzanneau et Y. Avril, *Dictionnaire de poche*, Paris, LGF, 2004 (« Le Livre de Poche »), ou un autre dictionnaire équivalent, selon l'appréciation du maître responsable.

Référence(s)

D. Bassin, V. Durussel, Y. Gerhard, A. Kolde, *Mémento de grammaire latine*, Lausanne, CADEV, 2009 (n° 70009)

Remarque

Aucune.

Mathématiques (niveau standard)

Réf. 2M-MAS-21

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Algèbre

Consolidation du calcul algébrique ; factorisation de polynômes ; opérations sur les fractions rationnelles ; équations et systèmes d'équations ; inéquations polynomiales et rationnelles à une inconnue ; fonctions affines et quadratiques et leur graphe.

Géométrie

Vecteurs et coordonnées en dimension 2 ; norme et produit scalaire ; colinéarité et orthogonalité de vecteurs.

Trigonométrie

Trigonométrie du triangle rectangle ; cercle trigonométrique, fonctions sinus, cosinus et tangente ; théorèmes du sinus et du cosinus ; résolution de triangles.

Théorie des ensembles

Langage ensembliste.

Matériel autorisé

Matériel personnel à apporter par les candidats : calculatrice sans écran graphique et sans calcul littéral, règle, équerre, rapporteur, compas, formulaire officiel non annoté du gymnase de Burier (ce formulaire est envoyé aux candidats avec la confirmation d'inscription).

Référence(s)

Exercices de mathématiques 1M, Gymnase de Burier, juillet 2013. Ce recueil d'exercices est téléchargeable sur le site du Gymnase de Burier à l'adresse :
http ://www.gymnasedeburier.ch

H. Bovet, *Géométrie 1998,* édition Polymaths, Oron-Le-Châtel, (chapitres 1, 2, 3, 4).

H. Bovet, *Algèbre 2001,* Polymaths, Oron-Le-Chatel, (châpitres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8).

H. Bovet, *Trigonométrie 1998,* Polymaths, Oron-Le-Châtel, (chapitres 2, 3, 4).

Notions élémentaires, monographie de la Commission Romande de Mathématique 27, Tricorne 2009
(chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9).

Remarque

Aucune.

Mathématiques
(niveau renforcé)

Réf. 2M-MAR-22

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Algèbre

Consolidation du calcul algébrique ; factorisation de polynômes ; opérations sur les fractions rationnelles ; équations et systèmes d'équations ; inéquations polynomiales et rationnelles à une inconnue ; fonctions affines et quadratiques et leur graphe.

Géométrie

Vecteurs et coordonnées en dimensions 2 et 3 ; norme et produit scalaire ; colinéarité, coplanarité et orthogonalité de vecteurs ; produit vectoriel et produit mixte.

Trigonométrie

Trigonométrie du triangle rectangle ; cercle trigonométrique, fonctions sinus, cosinus et tangente ; théorèmes du sinus et du cosinus ; résolution de triangles, équations trigonométriques du premier et du second degré en sinus, cosinus et tangente.

Théorie des ensembles et logique

Langage ensembliste, logique élémentaire.

Matériel autorisé

Matériel personnel à apporter par les candidats : calculatrice sans écran graphique et sans calcul littéral, règle, équerre, rapporteur, compas, formulaire officiel non annoté du gymnase de Burier (ce formulaire est envoyé aux candidats avec la confirmation d'inscription).

Référence(s)

Exercices de mathématiques 1M, Gymnase de Burier, juillet 2013. Ce recueil d'exercices est téléchargeable sur le site du Gymnase de Burier à l'adresse
http ://www.gymnasedeburier.ch

H. Bovet*, Géométrie 1998,* Polymaths, Oron-Le-Chatel, (châpitres 1, 2, 3, 4).

H. Bovet, *Géométrie compléments 2004*, Polymaths, Oron-Le-Châtel, (chapitre 12).

H. Bovet, *Algèbre 2001,* Polymaths, Oron-Le-Châtel, (chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8).

H. Bovet, *Trigonométrie 1998*, Polymaths, Oron-Le-Châtel, (chapitres 2, 3, 4, 7).

Notions élémentaires, monographie de la Commission Romande de Mathématique 27, Tricorne 2009
(chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9).

Remarque

Aucune.

Chimie – Physique
(discipline fondamentale)

Réf. 2M-CHP-23

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

L'examen comprend une partie chimie et une partie physique. Le candidat reçoit les deux parties simultanément.

Chimie

Structure et états de la matière

- Notion d'agitation moléculaire, température.
- Caractéristiques de chaque état physique.
- Noms spécifiques des changements d'état.
- Notions de corps purs simple ou composé, mélange homogène ou hétérogène.
- Méthodes de séparation de mélanges.
- Alliages (laiton, bronze, cupronickel, acier).
- Notions de masse volumique.

Structure de l'atome

- Caractéristiques des particules constituant l'atome (masses et charges relatives, emplacement dans l'atome).
- Tailles relatives d'un atome et de son noyau.
- Numéro et masse atomique moyenne.
- Représentation symbolique des éléments.
- Force de Coulomb entre charges.
- Structure électronique : modèle planétaire de Bohr (K, L, M, N, ...) jusqu'à l'élément calcium.
- Notion d'isotope.

Classification périodique des éléments et tableau périodique

- Noms des familles suivantes : alcalins, alcalino-terreux, halogènes et gaz rares.
- Métaux et non-métaux (position dans le tableau + caractéristiques physiques et chimiques).
- Groupes (colonnes) et périodes.
- Métaux de transition, terres rares.
- Relation entre la structure électronique de l'atome et la position de l'élément dans le tableau (savoir déterminer le nombre total d'électrons, le nombre de couches d'électrons et le nombre d'électrons dans la dernière couche d'un atome donné).
- Notation de Lewis des atomes et des ions.

De l'atome aux édifices

- Molécule (définition) et formule chimique.
- Liaisons ioniques et covalentes.
- Savoir dessiner les schémas de Lewis de molécules et ions simples (règles de l'octet/duet).
- Ions et composés ioniques.
- Propriétés des cristaux ioniques : être capable d'écrire les équations de dissociation.

Réactions chimiques

- Connaître les produits et les réactifs dans une équation chimique.
- Savoir équilibrer et lire une équation chimique simple (avec ou sans charge).

Physique

Résolution de problèmes en rapport avec les sujets suivants :

Notions de base :

- Unités du Système International.
- Changements d'unités et notation scientifique.
- Les mesures.
- Les vecteurs.
- Calcul mathématique sous forme littérale.

Mécanique

- Cinématique : mouvement rectiligne uniforme (MRU), mouvement rectiligne uniformément accéléré (MRUA) et mouvement circulaire uniforme (MCU).

Dynamique

- Les lois de Newton.
- Statique des forces : forces de pesanteur, de frottements, de tension, de contact.
- Loi de la gravitation.

Matériel autorisé

Calculatrice sans écran graphique et sans calcul littéral, règle, équerre, rapporteur, compas.
Formulaires et tables, Mathématiques Physique Chimie, version non annotée, Commission Romande de Mathématiques, Edition G d'Encre.
Un tableau périodique sera fourni aux candidats au moment de l'examen. Pour l'entraînement, une copie de ce tableau périodique peut être téléchargée sur le site internet du gymnase à l'adresse http ://www.gymnasedeburier.ch

Référence(s)	Rebstein & Soerensen, *Chimie, préparation au bac,* Presses polytechniques et universitaires romandes, ISBN : 978-2-88074-784-8. E. Hecht, *Physique,* De Boeck, 1999.
Remarque	Aucune.

OS Arts visuels
(option spécifique)

Réf. 2M-OSARV-24

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit – Arts visuels

1. Dessin d'observation :
   Croquis rapides et un dessin, élaborés d'après nature.

2. Couleur - peinture – gouache :
   Mise en situation des contrastes suivants : clair-obscur / quantité / complémentaire.

Oral – Histoire de l'art

Analyse formelle de deux œuvres marquantes de l'histoire de l'art occidental : le candidat procédera à l'étude systématique de l'iconographie et du langage plastique (composition, espace, couleur, lumière, facture) en veillant à replacer les œuvres dans leur contexte socio-historique.
Le candidat choisit une image parmi les trois qui lui sont proposées. Ces images, uniquement des peintures de la période comprise entre le XI^{e} siècle et la fin du XX^{e} siècle, sont des œuvres des peintres présentés dans l'ouvrage de Nadeije Laneyrie-Dagen cité en référence.
L'examen se fait à partir de reproductions.

Matériel autorisé

Aucun.

Référence(s)

Nadeije Laneyrie-Dagen, *Histoire de l'art pour tous,* Hazan, Paris, septembre 2011.

Remarque

Aucune.

OS Biologie et chimie
(option spécifique)

Réf. 2M-OSBC-25

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Ecrit

L'examen comprend une partie biologie et une partie chimie. Le candidat reçoit les deux parties simultanément.

Biologie

- Caractéristiques du vivant, vivant / non vivant, niveaux d'organisation (atomes, molécules, cellules, tissus, organes, appareils, organisme), ordres de grandeur.
- Les molécules du vivant, structures et rôles.
  Expliquer le rôle des glucides, lipides, protéines et acides nucléiques dans le métabolisme.
- La cellule unité structurale et fonctionnelle des organismes vivants. Cellules procaryote et eucaryote. Structure et ultrastructure des cellules végétales et animales. Ordre de grandeur des cellules (μm).
- Les bases moléculaires de l'hérédité. Acides nucléiques.
  Décrire la structure générale de l'ADN. Nucléotide, bases azotées (adénine, thymine, guanine, cytosine), groupe phosphate, désoxyribose. Réplication de l'ADN, modèle semi-conservatif. Chromosome, chromatide, chromatine.
- Les divisions cellulaires. Interphase, mitose, méiose.
  Décrire le déroulement du cycle cellulaire. Mitose → cellules génétiquement identiques. Méiose → cellules génétiquement différentes. Cellules haploïdes et diploïdes. Formation des gamètes.
- La reproduction.
  Anatomie et physiologie de l'appareil génital mâle. Anatomie et physiologie de l'appareil génital féminin.

Chimie

Structure et états de la matière

- Notion d'agitation moléculaire, température.
- Caractéristiques de chaque état physique.
- Noms spécifiques des changements d'état.
- Notions de corps purs simple ou composé, mélange homogène ou hétérogène.
- Méthodes de séparation de mélanges.
- Alliages (laiton, bronze, cupronickel, acier).
- Notions de masse volumique.
- Phénomènes physiques et chimiques.

Structure de l'atome

- Caractéristiques des particules constituant l'atome (masses et charges relatives, emplacement dans l'atome).
- Tailles relatives d'un atome et de son noyau.
- Numéro et masse atomique moyenne.
- Représentation symbolique des éléments.
- Force de Coulomb entre charges.
- Structure électronique : modèle planétaire de Bohr (K, L, M, N, ...) jusqu'à l'élément calcium.
- Structure électronique moderne : le modèle orbitalaire. Etre capable de déterminer la structure électronique (par exemple : $1s^2 2s^2 sP^6$ pour le Ne) de tous les éléments du tableau périodique des éléments et d'ions monoatomiques.
- Notion d'isotope.

Classification périodique des éléments et tableau périodique

- Noms des familles suivantes : alcalins, alcalino-terreux, halogènes et gaz rares.
- Métaux et non-métaux (position dans le tableau + caractéristiques physiques et chimiques).

- Groupes (colonnes) et périodes.
- Métaux de transition, terres rares.
- Relation entre la structure électronique de l'atome et la position de l'élément dans le tableau (savoir déterminer le nombre total d'électrons, le nombre de couches d'électrons et le nombre d'électrons dans la dernière couche d'un atome donné).
- Relation entre les blocs (s, p, d, f) et la structure électronique (modèle orbitalaire) d'éléments du tableau périodique.
- Notation de Lewis des atomes et des ions.

De l'atome aux édifices

- Molécule (définition) et formule chimique.
- Liaisons ioniques et covalentes.
- Savoir dessiner les schémas de Lewis de molécules et ions (règles de l'octet/duet).
- Ions et composés ioniques.
- Propriétés des cristaux ioniques : être capable d'écrire les équations de dissociation.
- Polarisation des liaisons covalentes.
- Etre capable de déterminer la structure électronique de molécules simples (utilisation du modèle RPEV [aussi appelé VSEPR]).
- Etre capable de déterminer la polarité des molécules simples.
- Liaisons intermoléculaires (ponts hydrogène et dipôles-dipôles).

Réactions chimiques

- Connaître les produits et les réactifs dans une équation chimique.
- Savoir équilibrer et lire une équation chimique simple (avec ou sans charge).

Aspect quantitatif de la réaction chimique

- Masse atomique. Détermination de la masse d'un atome.
- Masse molaire. Détermination de la masse d'une molécule.
- Nombre d'Avogadro.
- La mole (définition et résolution de problèmes où on utilise ce concept).
- Concentration des solutions (mol/l et g/l).
- Dilution des solutions.
- Fractions massiques.
- Stoechiométrie.
- Facteur limitant, réactif en excès et rendement d'une réaction chimique.
- Etre capable de résoudre des problèmes où on utilise tous les concepts précédents.

Matériel autorisé

Calculatrice non programmable et sans écran graphique (matériel personnel non fourni par le gymnase).
Un tableau périodique sera fourni aux candidats au moment de l'examen. Pour l'entraînement, une copie de ce tableau périodique peut être téléchargée sur le site internet du gymnase à l'adresse http ://www.gymnasedeburier.ch

Référence(s)	*Biologie, notions fondamentales SII,* LEP, 2012. Pages : 11-13, 19-21, 24, 30-33, 37-43, 104-109, 121-124. Kotz et Treichler JR, *Chimie générale,* De Boeck, 2006, ISBN : 2-8041-5231-6.
Remarque	Aucune.

OS Economie et droit
(option spécifique)

Réf. 2M-OSEED-26

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Ecrit

Résolution d'exercices de comptabilité. Questions de droit et résolution de cas. Le candidat aura une connaissance générale des sujets et une réelle compréhension des mécanismes financiers et juridiques.

Comptabilité

- L'entreprise et la comptabilité.
- Les principes de la méthode comptable.
- Les opérations d'exploitation principale.
- Les travaux de fin d'exercice.
- La clôture des comptes dans les entreprises individuelles.
- La clôture des comptes dans les sociétés de personnes et de capitaux.
- Les opérations relatives à l'Etat (TVA).
- Les opérations relatives au personnel (salaires et charges sociales).
- Les opérations sur immeubles.
- Les opérations sur titres.

Droit

- Qu'est-ce que le droit?
- Droit privé, public et pénal.
- Le droit des personnes (physiques ou morales).
- Les obligations.
- Le contrat de vente.
- Le Registre du commerce.

Matériel autorisé	Calculatrice sans écran graphique (matériel personnel non fourni par le gymnase). Code des obligations (fourni par le gymnase).
Référence(s)	Michel Calderara, *Comptabilité générale,* 7e édition, LEP, vol. 1 et 2. Christine Schwaab, *Acquis de droit,* LEP 2013 (chap. 1-2-3-7-8-16) 2012.
Remarque	Aucune.

OS Espagnol
(option spécifique)

Réf. 2M-OSESP-27

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Grammaire

L'article, le nom et l'adjectif, l'apocope, la numérotation, les possessifs, les démonstratifs et interrogatifs, les pronoms, les prépositions, les adverbes, ser y estar, les temps verbaux : infinitif, participe passé, gérondif, présent (indicatif), passés (pretérito perfecto, pretérito indefinido, pretérito imperfecto) et futur.

Vocabulaire de base nécessaire

Caractéristiques personnelles et cadre familial, maison et environnement, santé et bien-être, loisirs, transports, nourriture et boissons, achats et services, lieux, météo.

Ecrit

L'examen écrit comprend trois parties : grammaire et vocabulaire (texte lacunaire, QCM) ; compréhension écrite (deux textes inconnus + questions) ; une rédaction (de 100 à 120 mots).

Oral

L'examen oral consiste en un commentaire suivi d'une discussion sur la base d'un texte inconnu simple (article de presse, extrait d'une œuvre, etc.). Le ou la candidat-e devra être capable de s'exprimer sur des sujets ayant trait à la vie quotidienne, sur ses goûts et préférences (loisirs par exemple) et à la culture hispanique (us et coutumes).

L'examinateur pourra également poser des questions générales pour apprécier les capacités d'interactivité.

Matériel autorisé

Aucun.

Référence(s)

Francisca Castro, *Uso de la gramática española elemental* (niveau élémentaire), Didier, EDELSA (il existe un cahier de corrigés).

Jean-Paul Vidal, *Le Mot Pour Dire,* Vocabulaire thématique, Bordas, 2011 ou équivalent (Bescherelle).

Ernesto M. Peris, N. Sans Baulenas : *Gente 1, Curso de Español para Extranjeros,* Libro del alumno, Editorial Difusión, Barcelona, 2006 (nueva edición) ou équivalent.

Luis Aragonés, Ramón Palencia : Gramática de *Uso del Español, Teoría y Práctica con Solucionario,* Nivel A1-A2, Ediciones SM, Madrid, 2009.

Remarque

Le niveau requis est le niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

OS Grec
(option spécifique)

Réf. 2M-OSGRE-28

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Ecrit

Version (prose attique) d'un niveau correspondant à celui atteint à la leçon 85 de l'*Organon I*.

Matériel autorisé

Aucun.

Référence(s)

Organon I, Lausanne, LEP, 2e édition, 1989.

M.A. Bailly, *Dictionnaire grec-français,* Paris, Hachette, 2000.

Remarque

Aucune.

OS Italien
(option spécifique)

Réf. 2M-OSITA-29

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Les épreuves sont conformes aux exigences et objectifs définis dans la brochure officielle de l'Ecole de maturité.

- Connaissances lexicales et grammaticales abordées en 9H, 10H et 11H, renforcées par le bagage d'une année supplémentaire d'étude de la langue, ainsi que par l'étude des aspects lexicaux et grammaticaux abordés dans la méthode *Magari* (unités 1-6).
- Temps verbaux maîtrisés (y compris le passé simple).

Ecrit

- Compréhension écrite (au moins deux textes inconnus, avec questions vrai-faux, QCM, réponses brèves, etc.).
- Production écrite (un texte de 250 à 300 mots : lettre formelle ou informelle, récit, argumentation, etc.).

Oral

- Analyse d'un extrait de l'œuvre de N. Ammaniti, *Io non ho paura*, étudiée en version intégrale.
- Interaction avec le maître.

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, le candidat peut apporter son exemplaire personnel de l'œuvre étudiée. De plus, un dictionnaire monolingue (italien) sera mis à disposition du candidat par le gymnase.

Référence(s)

Matériel vaudois utilisé en 9H, 10H et 11H, CADEV.

A. De Giuli & G. Guastalla & CM. Naddeo, *Magari - corso di lingua e cultura italiana - livello intermediario e avanzato*, éd. Alma, ISBN 978-88-89237-91-5 (unités 1-6).

Vocabulaire italien Bescherelle, éd. Hatier, ISBN 978-2-218-92625-9, chapitres en lien avec les unités 1-6 de *Magar*i.

Remarque

Le niveau requis est le niveau B1.2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

OS Latin
(option spécifique)

Réf. 2M-OSLAT-30

Durée

Oral : 80 minutes (60 minutes de préparation et 20 minutes d'interrogation)

Programme

Oral

Durant le temps de préparation, le-la candidat-e, traduira un texte en prose tiré des œuvres de Cicéron, César ou Salluste (environ 100 mots). Durant l'interrogation, il-elle devra présenter sa traduction, être capable de la justifier et répondre à des questions de grammaire ou de morphologie en relation avec le texte.

Grammaire

Les accords (adjectif - nom ; sujet - verbe) ; les cinq déclinaisons des noms et des adjectifs ; les cinq conjugaisons, actives, passives et déponentes ; le verbe « esse » et ses composés ; les verbes irréguliers ; les comparatifs, les superlatifs ; les adverbes ; les pronoms ou pronoms adjectifs ; l'emploi des temps, des voix, des modes ; le gérondif et l'adjectif verbal, les participes ; les éléments constituants de la phrase simple et complexe ; rapports de subordination et subordonnées (complétives, circonstancielles, relatives) ; les notions complémentaires sur les pronoms personnels et relatifs, sur l'emploi du subjonctif (dans la phrase simple) et de l'infinitif.

Vocabulaire

Acquisition du vocabulaire de base décrit sous « Ouvrages de référence », y compris le chapitre I (« Préfixes et suffixes »).

Matériel autorisé

Une acquisition sérieuse du vocabulaire obligatoire est requise. Toutefois, au moment de l'examen, l'emploi d'un dictionnaire de poche latin-français est autorisé (à apporter par le candidat). Par exemple :
F. Gaffiot, Dictionnaire *latin-français*, Paris, Hachette, 2001 (Edition de poche) ; B. Auzanneau et Y. Avril, *Dictionnaire de poche*, Paris, LGF, 2004 (« Le Livre de Poche »), ou un autre dictionnaire équivalent, selon l'appréciation du maître responsable.

Référence(s)

D. Bassin, V. Durussel, Y. Gerhard, A. Kolde, *Mémento de grammaire latine*, Lausanne, CADEV, 2009 (n° 70009)

Auteur non spécifié, *Vocabulaire latin*, Lausanne, CADEV, 2014 (N° 171050)

Remarque

Aucune.

OS Musique
(option spécifique)

Réf. 2M-OSMUS-31

Durée

Oral : préparation 15 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Oral

- Lecture mélodique simple en Do Majeur.
- Lecture rythmique binaire (mesures simples) et lecture rythmique ternaire (mesures composées).
- Ecoute et reconnaissance d'accords (majeur, mineur).
- Interprétation par cœur d'une chanson préparée.
- Situer dans le temps les principales périodes de l'histoire de la musique, définir les caractéristiques générales propres à chacune de ces périodes et citer quelques compositeurs représentatifs.

ATTENTION
Si le candidat désire être accompagné pour le chant, il peut le faire par lui-même, amener son propre accompagnateur ou demander le concours d'un des maîtres de musique du gymnase au moins un mois avant l'examen (pas de karaoké).

Matériel autorisé

Partition du chant choisi par l'élève et apportée par l'élève.

Référence(s)

Aucune.

Remarque

Aucune.

OS Philosophie et psychologie (option spécifique)

Réf. 2M-OSPP-32

Durée

Ecrit : 180 minutes
Le candidat répartit librement son temps entre la partie philosophie et la partie psychologie.

Programme

Ecrit de philosophie

L'épreuve consistera en une analyse et un commentaire de deux extraits tirés des œuvres suivantes d'auteurs de l'Antiquité grecque :

- Platon : *Le Banquet*
- Arisote : *Protreptique* (Invitation à la philosophie)
- Epictète : *De la liberté*

Plusieurs versions de ces œuvres sont couramment disponibles en librairie. Les candidats pourront par exemple choisir la collection Folio aux éditions Gallimard ou les éditions Garnier Flammarion.

Lectures conseillées pour la préparation :

- Jacqueline Russ, *Panorama des idées philosophiques*, Paris, Armand Colin, 2000
- Pierre Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique?*, Paris, Folio, 1995
- François Châtelet, *La philosophie de Platon à Saint Thomas*, Paris, Marabout, 1979

Ecrit de psychologie

Questions portant sur les chapitres 1 à 5 de l'ouvrage de référence.

Matériel autorisé	Dictionnaire usuel apporté par le candidat (Robert I et II ou Larousse).
Référence(s)	Denise Boyd, Samuel E. Wood, Ellen Green Wood, Francine Hétu, *L'Univers de la psychologie*, Montréal, ERPI 2009, ISBN13 : 9782761324229.
Remarque	Aucune.

OS Physique et application des mathématiques (option spécifique)

Réf. 2M-OSPM-33

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

L'examen se déroule en deux parties : 90 minutes pour la partie physique et 90 minutes pour la partie application des mathématiques.

Ecrit de physique

Résolution de problèmes en rapport avec les sujets suivants :

Notions de base

- Unités du système international.
- Ecriture scientifique.
- Les mesures.
- Les vecteurs.

Cinématique

- Mouvement rectiligne uniforme et mouvement rectiligne uniformément accéléré.
- Balistique.
- Mouvement circulaire uniforme.

Dynamique

- Quantité de mouvement et loi de conservation de la quantité de mouvement (collisions).
- Les lois de Newton.
- La loi de la gravitation.
- Statique des forces : forces de pesanteur, de frotte-ments, de tension, de contact et élastique (ressort).

Energie

- Travail d'une force.
- Energie : potentielle de pesanteur et de gravitation, cinétique, de déformation élastique et mécanique.

- Conservation de l'énergie mécanique.
- Puissance.

Ecrit d'application des mathématiques

Eléments de géométrie de l'espace

- L'espace à trois dimensions.
- Le parallélisme dans l'espace.
- Droites et plans perpendiculaires dans l'espace.
- Projection orthogonale, distance, coordonnées, orientation.

Axonométrie cavalière

- Représentation de la droite.
- Représentation du plan.
- Intersection d'une droite et d'un plan.
- Intersection de deux plans.

Matériel autorisé

Matériel personnel à apporter par les candidats :

- calculatrice sans écran graphique et sans calcul littéral ;
- *Formulaires et tables, Mathématiques Physique Chimie,* **document non annoté**, Collectif, Commissions romandes de Mathématiques, de Physique et de Chimie, Edition G d'Encre ;
- règle, équerre, rapporteur, compas.

Référence(s)

René Lafrance, *Physique 1- Mécanique*, Ed. De Boeck, 2015.

Introduction à la géométrie de l'espace, André Delessert, éditions LEP, 1992 (en particulier exercices numéros 10, 11, 12, 13, 14, 22, 23, 24, 27, 29, 30, 31, 43, 46, 47, 48, 66, 70, 71, 72, 79, 81, 84, 91).

Axonométrie cavalière (cours et exercices), OFES 21334 et 21342 (en particulier exercices numéros 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 14 à 45).

Remarque

Les ouvrages de référence pour la partie application des mathématiques sont téléchargeables sur le site internet du Gymnase de Burier à l'adresse http ://www.gymnasedeburier.ch

Disciplines examinées pour une entrée en

2e année de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce

Session de mai 2016

Programme 2C/2E

Disciplines et examens

Disciplines	Examens		Page
Français	Ecrit	Oral	100
Langue 2 (une seule à choix)			
- Allemand	Ecrit	Oral	102
- Italien	Ecrit	Oral	104
Anglais	Ecrit	Oral	106
Mathématiques	Ecrit	—	109
Sciences expérimentales (biologie-chimie-physique)	Ecrit	—	110
Histoire	—	Oral	114
Admission en 2e année de l'Ecole de commerce uniquement			
- Gestion financière, économie et droit	Ecrit	—	118

Français

Réf. 2C/2E-FRA-34

Durée

Ecrit : argumentation, 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

Pour cette épreuve, les candidats reçoivent un texte ou un dossier thématique inconnus. Sur cette base, ils doivent démontrer leur capacité à rédiger un texte argumentatif.
Les compétences en grammaire, en vocabulaire, en orthographe et en conjugaison seront évaluées sur la base du travail rendu.

Oral

Analyse de texte sur un passage d'une œuvre étudiée au préalable.
L'examen consiste principalement en une analyse de texte qui respecte la démarche détaillée ci-dessous et ne doit pas se limiter à des généralités sur l'auteur ou le contexte de l'œuvre.
La présentation orale doit correspondre à une démarche structurée et ne pas se limiter à un résumé du passage.
Pour l'épreuve orale, les candidats auront préparé les cinq œuvres suivantes :

XVII^{e} siècle	Molière, *L'Ecole des Femmes*
	La Fontaine, *Les Fables* (Livres I à IV)
XVIII^{e} siècle	Voltaire, *Candide*
XIX^{e} siècle	Guy de Maupassant, *Une Vie*
XX^{e} siècle	Romain Gary, *La Vie devant Soi*

Démarche attendue pour l'analyse de texte

Introduction

- Présenter en quelques mots l'œuvre et l'auteur dans son époque (inscription dans un mouvement, un contexte).
- Situer le passage (résumer brièvement ce qui se passe avant et après l'extrait).
- Indiquer les enjeux du passage (résumer le passage en soulignant l'intérêt principal et les thèmes majeurs).

Développement

- Diviser le passage en parties, justifier cette division et donner un titre à chaque partie.
- Analyser plus en détail chaque partie (psychologie des personnages, point de vue du narrateur, effets de style, champs lexicaux, thèmes, motifs, symboles, principales figures de style et leur effet sur le lecteur, temps verbaux, marqueurs temporels, spatiaux, versification...). Tous les éléments observés doivent être mis en relation avec les enjeux du passage.

Conclusion

- Elargir les observations à l'ensemble de l'œuvre (rôle du passage).
- Dans la mesure du possible, proposer un regard personnel sur le fragment étudié.

Les critères d'évaluation sont adaptés au niveau visé par les candidats.

Matériel autorisé

Ecrit : dictionnaire usuel apporté par le candidat (Robert I et II ou Larousse sans compléments encyclopédiques ni pages thématiques). Nous nous réservons le droit de retirer le dictionnaire inapproprié.

Oral : les dictionnaires sont mis à disposition par le gymnase.

Référence(s)

Aucune.

Allemand (langue 2)

Réf. 2C/2E-ALL-35

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

L'examen comprend une épreuve technique ainsi qu'une épreuve de compréhension et d'explication de texte(s).

Oral

L'interrogation portera sur un extrait de deux pages tiré de l'œuvre d'Alan Posener, *Olli aus Ossiland,* Klett und Balmer.

Les candidats devront être capables de situer dans l'ensemble de l'œuvre l'extrait qui leur est soumis, de le résumer et de répondre à des questions en relation avec l'extrait, l'œuvre complète et le contexte historique.

Vocabulaire

Maîtrise d'un vocabulaire de base : chapitres 1 à 40 de l'ouvrage suivant : Daniel Frey, *Petit voc allemand,* Hélianthes, 2010.

Grammaire

Déclinaison des déterminants, noms et adjectifs (nominatif, accusatif, datif) ; les pronoms personnels et adjectifs possessifs (nominatif, accusatif, datif) ; la conjugaison des verbes (temps de l'indicatif) ; les prépositions suivies de l'accusatif et/ou du datif ; les expressions de temps et de lieu ; les formes de comparaison de l'adjectif (comparatif, superlatif) ; la négation ; la structure de la phrase simple ; les

subordonnées (weil, dass, wenn, ob, questions indirectes) ; les auxiliaires de mode (présent, prétérit).

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, un dictionnaire bilingue sera mis à disposition des candidats par le gymnase.

Référence(s)

Monika Reimann, *Grammaire de base de l'allemand* avec exercices, Hueber, 2012.

Alan Posener, *Olli aus Ossiland,* Klett und Balmer.

Daniel Frey, *Petit voc allemand,* Hélianthes, 2010.

Remarque

Le niveau requis du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR] est le niveau A2.2 pour la production et le niveau B1.1 pour la réception.

Italien (langue 2)

Réf. 2C/2E-ITA-36

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Les épreuves sont conformes aux exigences et objectifs définis dans la brochure officielle de l'Ecole de culture générale et de commerce. Elles sont basées sur les thèmes de communication abordés en 1re année : parler de soi, de sa famille, de son lieu d'habitation, de son quotidien, de ses loisirs.

- Notions grammaticales et lexicales de base abordées dans la méthode *Nuovo Rete A1.*
- Temps verbaux de la 1re année : présent, impératif, passé composé, imparfait.

Ecrit

- Compréhension écrite (au moins deux textes inconnus, avec questions vrai-faux, QCM, réponses brèves, etc.).
- Epreuve polyvalente de grammaire et vocabulaire (textes lacunaires, phrases à transformer, synonymes et contraires, etc.).
- Production écrite de 80 à 100 mots (un texte bref : lettre, carte postale, etc.).

Oral

- Description d'une image.
- Interaction avec le maître.

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, un dictionnaire bilingue sera mis à disposition du candidat par le gymnase.

Référence(s)

M. Mezzadri & P. Balboni, *Nuovo Rete A1,* éd. Guerra, ISBN 978-88-557-0244-7.

Vocabolario, grammatica e attività, matériel utilisé en 9H, ISBN 978-2-607-00132-1 (n° CADEV 171034).

Remarque

Le niveau requis est le niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

Anglais

Réf. 2C/2E-ANG-37

Durée

Ecrit : 180 minutes
Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Ecrit

L'examen écrit comprend deux parties :

- Grammaire et vocabulaire (questionnaire à choix multiple, textes lacunaires, mot de la même famille, ordre des mots dans la phrase, etc.).
- Compréhension de l'écrit (textes inconnus) : questionnaire à choix multiple, vrai-faux, recherche de synonymes, questions courtes, choix de titres, etc.

Oral

L'examen oral se compose de deux parties :

- Interrogation sur *The Hound of the Baskervilles* de Sir Arthur Conan Doyle en édition simplifiée (Oxford Book worms Stage 4, ISBN 978-0-19-479174-8). Une connaissance parfaite de l'œuvre est nécessaire. Il s'agira de situer un extrait de deux à trois pages, de le résumer et de l'analyser (division en parties, thèmes) ;
- Interrogation sur un des thèmes de vocabulaire étudiés sous la forme d'une conversation, par exemple : thème Sports, « Do you do any sport? Why? ».

Les candidats devront être capables de s'exprimer en utilisant une grammaire correcte ainsi qu'un vocabulaire et une prononciation correspondante au niveau requis.

Vocabulaire

A. Horn, C. Gosset, *Petit Vocabulaire Actuel*, Ophrys, ISBN 978-2-7080-1167-0.

Les candidats devront maîtriser un vocabulaire d'environ 2000 mots appartenant aux domaines suivants : Time (pp. 34-35), Sports (pp. 36-37), Music (pp. 38-39), Television, Cinema, Multimedia (pp. 40-41), Feelings (pp. 12-13), Food (pp. 22-23), The Five Senses (pp. 10-11), Thinking & Will (pp. 14-15), Family (pp. 24-25).

Grammaire

- adjectifs (comparatif et superlatif) -er/-est ; more.../the most... ;
- adverbes de fréquence (never, etc.) et de manière (happily, well, etc.), emploi et ordre des mots ;
- articles the, a, an, ø + this, that, these, those ; some, any, no, every + composés (something, everywhere...) ;
- auxiliaires de mode : can, must, should et formes de substitution au présent ;
- emploi et formation des temps verbaux suivants : present simple et continuous (for et since) ; past simple et continuous ; present perfect simple et continuous, future (will, going to et present continuous) ; impératif ;
- expressions de quantité : many, much, a lot of, some, any, all of ;
- first conditional (if + present simple + future simple / when + present simple + future simple) ;
- habitude passée : used to ;
- noms : singulier, pluriel, cas possessif (Paul's book), comptables et non comptables ;
- one/ones ;
- prépositions de base : in, on, at, to, with, under, etc. ;

- pronoms personnels sujets, objets, adjectifs possessifs, pronoms possessifs à toutes les personnes : I, me, my, mine, etc. ;
- pronoms relatifs : who, which, that ;
- questions et réponses oui/non et questions et réponses avec mots interrogatifs : Who? What? Where? etc. ;
- questions indirectes : Can you tell me where the station is?
- structures avec want, would like + complément + infinitif ; to like/to enjoy/to love/to hate + -ing ;
- too/very + adjectif ;
- there is, there are ;
- verbes irréguliers tels que listés à la page 149 du *New Total English (Pre-Intermediate).*

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé pendant l'épreuve écrite.
Pour l'oral, les candidats ont droit à un dictionnaire bilingue français-anglais fourni par le gymnase. Ils ne sont pas autorisés à utiliser leur exemplaire personnel de l'œuvre étudiée mais reçoivent une photocopie de l'extrait à préparer qu'ils peuvent annoter librement.

Référence(s)

Crace, A., Acklam, R., *New Total English, Pre-Intermediate*, unités 1 à 6 seulement, Pearson Longman, ISBN 978-1-4082-6720-2.

Horn, A., Gosset C., *Petit Vocabulaire Actuel*, Ophrys, ISBN 978-2-7080-1167-0.

Vince, M., *New Intermediate Language Practice*, Macmillan, ISBN 978-0-2307-2701-4.

Sir Arthur Conan Doyle, *The Hound of the Baskervilles*, Oxford Bookworms Stage 4, édition simplifiée, ISBN 978-0-19-479174-8.

Remarque

Le niveau requis est le niveau A2+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues [CECR].

Mathématiques

Réf. 2C/2E-MAT-38

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Calcul numérique et littéral

Fractions ordinaires ; puissances entières et notation scientifique ; valeur numérique d'une expression littérale ; consolidation du calcul algébrique ; équations et inéquations du premier degré à une inconnue ; équations du deuxième degré à une inconnue.

Proportionnalité

Reconnaissance des différents types de proportionnalités ; résolutions de problèmes.

Fonctions affines

Pente ; intersections avec les axes de coordonnées ; détermination d'une fonction affine ; intersections de fonctions affines.

Systèmes d'équations

Résolution de système linéaire à 2 inconnues et à 3 inconnues ; problèmes conduisant à de tels systèmes.

Fonctions quadratiques

Graphe ; détermination du sommet et intersection avec les axes de coordonnées.

Géométrie

Etude des principaux lieux géométriques (médiatrice, bissectrice, points équidistants d'une droite, cercle, cercle de Thalès) ; constructions à la règle et au compas.

Matériel autorisé

Matériel personnel à apporter par les candidats : calculatrice sans écran graphique et sans calcul littéral, règle, équerre, rapporteur, compas, formulaire officiel non annoté du gymnase de Burier (ce formulaire est envoyé aux candidats avec la confirmation d'inscription).

Référence(s)

Mathématiques Ecole de Culture Générale et de Commerce, 1re année, Gymnase de Burier (téléchargeable sur le site du Gymnase de Burier à l'adresse http ://www.gymnasedeburier.ch).

Remarque

Aucune.

Sciences expérimentales (biologie-chimie-physique)

Réf. 2C/2E-SCEXP-39

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

L'examen comprend une partie biologie, une partie chimie et une partie physique. Le candidat reçoit les trois parties simultanément.

Biologie

- Caractéristiques du vivant, vivant / non vivant, niveaux d'organisation (atomes, molécules, cellules, tissus, organes, appareils, organisme), ordres de grandeur.
- Les molécules du vivant, structures et rôles. Expliquer le rôle des glucides, lipides, protéines et acides nucléiques dans le métabolisme.
- La cellule unité structurale et fonctionnelle des organismes vivants.
  Cellules procaryote et eucaryote. Structure et ultrastructure des cellules végétales et animales. Ordre de grandeur des cellules (μm).
- Physiologie cellulaire et transferts d'énergie : Photosynthèse, respiration et fermentation alcoolique.
  Autotrophes et hétérotrophes. Donner le bilan des réactions chimiques ainsi que la signification biologique des phénomènes.
- Les bases moléculaires de l'hérédité. Acides nucléiques.
- Décrire la structure générale de l'ADN. Nucléotide, bases azotées (adénine, thymine, guanine, cytosine), groupe phosphate, désoxyribose. Réplication de l'ADN, modèle semi-conservatif. Chromosome, chromatide, chromatine.

- Les divisions cellulaires. Interphase, mitose, méïose. Décrire le déroulement du cycle cellulaire. Mitose → cellules génétiquement identiques. Méïose → cellules génétiquement différentes. Cellules haploïdes et diploïdes. Formation des gamètes.

Chimie

Structure et états de la matière

- Notion d'agitation moléculaire, température.
- Caractéristiques de chaque état.
- Noms spécifiques des changements d'état.
- Notions de corps purs simple ou composé, mélange homogène ou hétérogène.
- Méthodes de séparation de mélanges.
- Composition de l'air.
- Alliages (laiton, bronze, cupronickel, acier).

Structure de l'atome

- Caractéristiques des particules constituant l'atome (masses et charges relatives, emplacement dans l'atome).
- Tailles relatives d'un atome et de son noyau.
- Numéro et masse atomique moyenne.
- Représentation symbolique des éléments.
- Force de Coulomb entre charges.
- Notion d'isotope.

Classification périodique des éléments et tableau périodique

- Métaux et non-métaux (position dans le tableau + caractéristiques).
- Groupes et périodes.
- Nom des groupes I, II, VII et VIII.
- Métaux de transition, terres rares.
- Relation entre la structure électronique de l'atome et la position de l'élément dans le tableau (savoir déterminer le nombre total d'électrons, le nombre de couches d'électrons et le nombre d'électrons dans la dernière couche d'un atome donné).
- Notation de Lewis.

De l'atome aux édifices

- Molécule (définition) et formule chimique.
- Connaître la formule brute et la formule de Lewis des substances suivantes : eau, gaz carbonique, éthanol, méthane, dihydrogène, dioxygène, diazote, glucose.
- Règles de l'octet/duet.
- Ions et composés ioniques (chlorure de sodium).

Réactions chimiques

- Equation équilibrée de la combustion du méthane.

Physique

Résolution de problèmes en rapport avec les sujets suivants :

Notions de base

- Unités du Système International, y compris unité astro-nomique et année-lumière.
- Notation scientifique.
- Les mesures.
- Les vecteurs.

Cinématique
- Mouvement rectiligne uniforme et mouvement rectiligne uniformément accéléré : notions de vitesse moyenne, vitesse instantanée, accélération.

Dynamique
- Forces : de pesanteur, de frottements, de tension, de contact, élastique (ressort) et gravitationnelle.
- Statique des forces.

Energie
- Energie potentielle de pesanteur, énergie cinétique, énergie mécanique.
- Loi de conservation de l'énergie mécanique.

Matériel autorisé

Calculatrice non programmable sans écran graphique et sans calcul littéral, règle, équerre, rapporteur, compas.
Formulaires et tables, Mathématiques Physique Chimie, version non annotée apportée par le candidat, Commission Romande de Mathématiques, Edition G d'Encre.
Un tableau périodique sera fourni aux candidats au moment de l'examen. Pour l'entraînement, une copie de ce tableau périodique peut être téléchargée sur le site internet du gymnase à l'adresse http ://www.gymnasedeburier.ch

Référence(s)

Biologie, notions fondamentales SII – Editions LEP, 2012. Pages : 11-13, 19-21, 24, 30-33, 37-43, 64, 68, 75, 80, 91, 104-109, 121-124.

Rebstein & Soerensen, *Chimie, préparation au bac,* Presses polytechniques et universitaires romandes, ISBN : 978-2-88074-784-8.

E. Hecht, *Physique,* De Boeck, 1999.

Remarque

Aucune.

Histoire

Réf. 2C/2E-HIS-40

Durée

Oral : préparation 30 minutes – interrogation 15 minutes

Programme

Le candidat prépare les trois sujets proposés suivants :

1. Humanisme, Renaissance, Grandes découvertes
2. La Réforme et ses conséquences
3. L'Europe des Lumières

Oral

Le candidat présentera l'analyse d'un document tiré au sort au moment de l'examen : (texte et/ou image) relatif à l'un des sujets proposés ci-dessus.

Le candidat fera preuve :

- d'une connaissance générale pour situer une source historique dans le temps et dans l'espace ;
- d'une bonne compréhension des enjeux par la mise en perspective des événements dans leur dimension passée et présente.

Le candidat saura :

- exploiter une source historique selon sa nature et son contexte propres ;
- dégager une problématique historique pertinente.

Le candidat sera évalué sur sa capacité à relier ses connaissances aux informations contenues dans le document pour conduire de manière autonome une analyse critique.

L'analyse présentée par le candidat est déterminante. Les questions posées par les examinateurs permettent de nuancer leur appréciation de cette analyse.

Matériel autorisé

Aucun.

Référence(s)

Histoire / Geschichte. L'Europe et le monde de l'Antiquité à 1815 (sous la dir. de R. Bendick, P. Geiss, D. Henri, G. Le Quintrec), Paris : Nathan 2011, pp. 114 à 221 (chap. 6,7 et 8).

Remarque

Aucune.

Complément

La méthode d'analyse d'un texte historique est donnée aux pages 221 et 222 de l'ouvrage suivant : *Histoire / Geschichte. L'Europe et le monde de l'Antiquité à 1815* (sous la dir. de R. Bendick, P. Geiss, D. Henri, G. Le Quintrec), Paris : Nathan 2011.

Quelles sont les principales sources textuelles

[…] Pour les périodes moderne et contemporaine, les documents disponibles sont plus abondants et leur nature est plus diversifiée. Quelle que soit néanmoins l'époque considérée, il est très rare que les textes rendent compte de la réalité du passé de manière « objective ». Ils sont, en effet, écrits par des hommes qui cherchent à donner une vision déterminée des événements dont ils ont été les témoins. Ils sont souvent influencés par leurs convictions personnelles ou leur position sociale.
Outre l'auteur (ou le groupe d'auteurs) qui a rédigé le texte, il faut prendre en compte la nature de celui-ci et le public auquel il s'adresse.

Enfin, il convient d'être attentif à la date du document, qui peut être très postérieure à celle des faits qui y sont évoqués, même lorsque son auteur prétend en avoir été le témoin. L'approche critique du document consiste alors à évaluer la part de reconstruction a posteriori des événements par son auteur. On trouvera ci-dessous les types de textes que l'on rencontre le plus fréquemment :

Textes politiques

Discours, pamphlets, libelles, pétitions, ouvrages de propagande, articles de journaux. Par définition, ces textes visent à défendre un point de vue et à convaincre les lecteurs. Les faits qui ne cadrent pas avec le parti pris de l'auteur peuvent être sous-estimés ou occultés. En règle générale, ces textes reflètent les préoccupations d'une actualité immédiate.

Textes juridiques

Edits, décrets, ordonnances, lois, constitutions ou traités : ces documents, qui émanent d'une autorité quelconque, ont un caractère normatif : ils ne décrivent pas les choses telles qu'elles sont, mais telles qu'elles devraient être.

Textes administratifs

Enquêtes, pièces comptables, inventaires de biens, correspondance : ils ne sont généralement pas destinés à être publiés ; ils répondent à des besoins de gestion.

Textes littéraires

Discours, histoires, chroniques, ouvrages philosophiques, pièces de théâtres, romans : même lorsqu'il s'agit d'ouvrages historiques, les œuvres littéraires obéissent aux conventions du genre et à des règles esthétiques. Elles n'en constituent pas moins des sources irremplaçables parce qu'elles témoignent du regard porté par les contemporains sur leur époque.

Textes privés

Correspondance privée, récits autobiographiques, mémoires, journaux intimes : n'étant pas destinés à être publiés, du moins du vivant de leurs auteurs, ces documents offrent une

lecture plus personnelle et plus authentique des événements, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient forcément plus objectifs que les textes d'une autre nature.

Analyser un texte

Présenter la source

- *Auteur : fonction, situation sociale, convictions (si elles sont connues).*
- *Datation et contexte historique : il faut présenter le contexte dans lequel interviennent les faits mentionnés, ainsi que celui dans lequel le document a été rédigé.*
- *Nature du texte : il faut identifier à quel type de texte on a affaire et ce que l'on peut en attendre d'un point de vue historique (voir les différentes catégories envisagées ci-dessus).*
- *Sujet du texte : on présente l'objet du texte, les problèmes d'interprétation qu'il soulève.*

Commenter la source

Le commentaire du texte comprend deux types d'explications :

1. *On relève dans le texte les mots et les notions qu'il faut définir, les personnages qu'il faut identifier, les événements qui doivent être analysés.*
2. *On explique le but recherché par le ou les auteurs du document. Si le texte s'y prête, on analyse également le regard porté par l'auteur sur les événements, son argumentation ou son parti pris, les valeurs ou l'idéologie auxquelles il se réfère, explicitement ou implicitement.*
   Dans la conclusion, on dégage la portée du texte, à court ou à plus long terme, et on relève ce qu'il apporte à la connaissance historique.

Gestion financière Economie et droit
(admission en 2E uniquement)

Réf. 2E-GFD-41

Durée

Ecrit : 180 minutes

Programme

Cet examen est obligatoire pour les candidats qui se présentent à une admission en 2e année de l'Ecole de commerce.

Ecrit

Résolution d'exercices et de problèmes de gestion financière. Questions d'économie et de droit, résolution de cas.

Programme d'économie

- Modèle d'entreprise – Contextes environnementaux (chap. 4, Vol. 1)
- Modèle d'entreprise – Groupes d'intérêts (chap. 5, Vol. 1)
- Structure organisationnelle (chap. 7, Vol. 1)
- Notions de base du marketing (chap. 8, Vol. 1)
- Marketing-mix (chap. 9, Vol. 1)
- Besoins et types de biens (chap. 11, Vol. 1)

Programme de droit

- Principales bases du droit et de l'Etat – Droit public (chap. 10, Vol. 1)
- Droit privé (chap. 15, Vol. 2)
- Procédures civile, pénale et administrative (chap. 16, Vol. 2)
- Sources du droit et procédure législative (chap. 17, Vol. 2)
- Création de l'obligation (chap. 18, Vol. 2)
- Droit des contrats (chap. 19, Vol. 2)

Programme de gestion financière

- Structure du bilan et du résultat – Comptabilité double (chap. 1, Vol. 1)
- Rendement du capital et de la fortune (chap. 2, Vol. 1)
- Impôt anticipé (chap. 3, Vol. 1)
- Comptabilité de l'entreprise commerciale (chap. 12, Vol. 2)
- Monnaies étrangères (chap. 13, Vol. 2)
- Taxe sur la valeur ajoutée (chap. 14, Vol. 2)

Matériel autorisé

Calculatrice sans écran graphique (matériel personnel à apporter par le candidat).
Code des Obligations (fourni par le gymnase)

Référence(s)

Economie et Société, Profils B, E et M, Volumes 1 et 2, CREME-CATARO, Ed. 2015

Remarque

Aucune.

Impressum

Rédaction
DGEP / Gymnase de Burier

Impression
Novembre 2015

La version électronique de ce guide est disponible sur
www.vd.ch/gymnase

Direction générale
de l'enseignement postobligatoire
Rue St-Martin 24
CH-1014 Lausanne
T. 021 316 63 04
www.vd.ch/dgep